Surgères
Ma ville

Aménagement

Ouverture de la Maison des Enfants

P.5

Dossier

Inauguration de la Micro-Folie

P.12

Saison estivale

Retour en images sur la saison estivale

P.16

Le magazine municipal d'information de la Ville de Surgères

SEPTEMBRE 2023 N°116

BOURIEAU PEINTURE

Peinture ■ Papiers peints ■ Revêtement Sols & Murs
Ravalement de façades ■ Démoussage de toitures ■ Finition plaques de plâtre

06 79 95 77 73
05 46 29 14 51

17700 SURGÈRES

JOYET Pierre et Fils

Conctruction métallique - Chaudronnerie - Serrurerie

La Combe - 17700 SURGERES
Tél. 05 46 07 03 33

Mail : contact@joyet.fr
Fax : 05 46 07 36 26

www.joyet.fr

RAGOT SERVICES
Menuiserie depuis 2002

Menuiserie - Ebénisterie - Agencement - Relookage de meubles - Décapage par aérogommage bois et métal - Transfert de photos sur bois

ragot-services@orange.fr

Tél. 05 46 27 25 43 Port. 06 80 96 45 15

www.ragot-services-menuiserie.com

ZI Ouest - Rue Gaston Migaud - 17700 SURGERES

THIONNET
SERVICE INDUSTRIE

Vente, réparation, pièces détachées

Moteur électrique
Pompe immergée, relevage, piscine

ZI Ouest - 05 46 07 05 94 - SURGERES

Menuiserie Ouvrard

Rue des Compagnons du Tour de France
ZI Ouest - 17700 SURGÈRES

MENUISERIE OUVRARD

CHARPENTE - MENUISERIES BOIS-PVC-ALU - AGENCEMENT

menuiserie-ouvrard@wanadoo.fr

Tél. 05 46 07 27 24

AXA

C. SUUN
E. BRUNET

ASSURANCE & BANQUE
réinventons / notre métier

2 AGENCES

ROCHEFORT
84-86 rue Jean Jaurès
05 46 99 10 97

SURGÈRES
1 rue Gambetta
06 34 75 20 83 - 05 46 07 60 07

CAVE VINS

CAVE LUC CHOGNOT

Vin - Champagne - Whiskies
Torréfaction de café

110 RUE AUDRY - 17700 SURGERES
05 46 30 43 25 / cavelucchognot@yahoo.fr

Mireille et Christophe JOYET

Boucherie - Charcuterie - Crèmerie
Fruits et légumes

Traiteur

Livraisons à domicile

Ouvert dimanche et lundi matin
86 rue Audry - SURGERES

Tél. 05 46 07 01 30

Denis MARCHAND

Peinture
Ravalement de façades
Papiers peints
Revêtements de sols et murs

3, rue Alfred de Vigny
17700 Surgères
sarlmarchand.denis@sfr.fr

Tél. : 05 46 07 24 06
Port : 06 80 96 89 07
Fax : 05 46 52 27 14

CTL

Partenaire de qualité

Chaudronnerie
Tôlerie
Industrielle
INOX - ALU
Découpe laser
05 46 07 31 20

Rue des Compagons du Tour de France, 17700 SURGERES

Sommaire

4 LE POINT SUR LES TRAVAUX

5 LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

7 LE BLOC-NOTES

10 QUELQUES CHIFFRES

11 DANS LE RÉTRO

12 DOSSIER

16 RETOUR EN IMAGES

21 ZOOM SUR...

22 LE PALACE

24 RENCONTRE AVEC...

26 LA VIE LOCALE

34 PAROLE AUX ASSOCIATIONS

36 INFO OU INTOX ?

36 LIBRE DÉBAT

38 INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAGAZINE EN VERSION NUMÉRIQUE

Retrouvez toutes les parutions de votre magazine municipal sur **www.ville-surgeres.fr**

Magazine municipal n°116 - Septembre 2023

Ville de Surgères :
Square du Château
BP59 - 17700 SURGÈRES

Marie Gautier :
mgautier@ville-surgeres.fr
05 46 07 76 30

Directeur de la publication :
Marie-Joëlle LOZAC'H,
Adjointe au Maire chargée de la communication

Réalisation : YUZU-AGENCE.FR

Crédit Photos : Ville de Surgères, 123RF, Shutterstock, Freepik, Yann DENIEL, J.-C. Chaudron, Jérôme Derthelot, Maximilien Marie

Dépôt légal : Septembre 2023

Édito

Le tout début d'été a surpris, même traumatisé, beaucoup d'entre nous. On savait que le risque de tremblement de terre existait sur la Charente-Maritime, on avait déjà ressenti à plusieurs reprises des secousses émanant d'un épicentre distant, mais peu imaginaient qu'un jour, Surgères serait classée en « catastrophe naturelle » pour un événement sismique de magnitude 5,3. Ce classement qui a exigé la constitution d'un dossier très documenté de la part de nos services a été accueilli avec soulagement. Les dégâts, bien que n'ayant rien à voir avec ceux de nos voisins de La Laigne, de Cram Chaban ou encore de La Grève-sur-le-Mignon, ont affecté particulièrement le bâti ancien, proche du centre ville. Les 500 déclarations des habitants, enregistrées en Mairie, nous ont permis d'élaborer avec précision une carte du passage du séisme. Les agents de la commune se sont mobilisés pour mettre en sécurité les espaces publics, pour recueillir les déclarations des habitants, répondre à leurs questions et les conseiller sur les démarches à suivre. Ils ont effectué un travail important et je les en remercie.

L'été s'est ensuite déroulé, déclinant ses manifestations qui font de Surgères une ville dynamique et animée. Tous ces moments d'échanges et de rencontres ont rempli leur rôle culturel, sportif, divertissant, favorisant toujours le lien social. Merci aux organisateurs, aux associations et à leurs bénévoles pour le travail accompli.

Comme tous les ans, des travaux ont été effectués dans les écoles. Cette année, une attention toute particulière a été apportée à la végétalisation des cours d'écoles. Préserver ou constituer des îlots de fraîcheur est une volonté municipale pour participer à limiter le réchauffement climatique. Plus généralement dans la commune, nous réfléchissons autrement l'aménagement de nos espaces publics. Chaque fois que cela est possible, nous choisissons des projets qui facilitent l'infiltration des eaux et qui créent des zones ombragées.

Deux inaugurations vont se dérouler dans les mois qui viennent, celle de l'ALSH qui sera dénommée « la Maison des enfants » qui va accueillir des élèves pendant le temps périscolaire ainsi que le centre de loisir. Ce nouvel équipement est situé derrière l'école Jean Jaurès et il est relié par une liaison douce à la rue Eugène Biraud. Plus tard cette liaison douce rejoindra la gare. La seconde inauguration est celle de la Micro-Folie, nouvelle offre culturelle intimement liée à la Médiathèque qui grâce à des outils numériques fera plonger petits et grands dans le monde des Arts, aidés en cela par un médiateur qui travaille avec divers établissements ou associations. Cette Micro-Folie sera ouverte à tous.

J'espère que ces vacances vous auront apporté repos et détente, et je vous souhaite à tous une bonne rentrée.

Catherine Desprez,
Maire de Surgères
Vice-Présidente de la CdC Aunis Sud,
Vice-Présidente du Département 17

Monsieur Jean-Pierre Secq nous a quittés le 5 septembre, il était conseiller municipal de la Commune de Surgères depuis 2008. Surgérien très investi pour la Ville, il a assuré la direction de l'Association centrale des Laiteries de 1985 à 2014.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour présenter nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Le point sur **les travaux**

MOBILIER **URBAIN**

À l'issue d'une consultation d'entreprises, la Ville a conclu avec l'entreprise Philippe Vediaud Publicité, un contrat de concession de services concernant la fourniture de mobiliers urbains publicitaires et la gestion de l'affichage municipal dans ces supports physiques de communication.

Dans le cadre de ce contrat d'une durée de 6 ans, l'entreprise Philippe Vediaud Publicité a pour mission, et à ses frais, de fournir, d'installer et d'entretenir le mobilier urbain défini et choisi par la collectivité dans le cadre du contrat. De plus, cette entreprise a la charge de l'impression et de l'affichage des campagnes de publicité municipales notamment pour annoncer les différents événements organisés sur le territoire de la commune.

En contrepartie de l'ensemble de ces prestations, l'entreprise Philippe Vediaud Publicité exploite commercialement une face des planimètres et des abris-bus installés. La Ville conserve quant à elle, l'affichage de ses campagnes d'annonces d'événements sur la seconde face du mobilier urbain.

Au titre de l'exécution de ce contrat de concession, la Ville a pu renouveler les 25 planimètres existants et les 7 abris-bus initiaux ainsi que son panneau d'information électronique (situé place de l'Europe). À cela s'ajoutent 2 nouveaux planimètres, 6 totems d'entrée de ville déroulants (en remplacement des banderoles installées sur les barrières de sécurité) et 1 nouveau panneau d'informations électronique (situé rue du Stade).

L'installation du mobilier est en cours d'achèvement. Il est installé en lieu et place des anciens supports de communication.

DÉNOMINATIONS NOUVELLES

Par délibération du Conseil Municipal, plusieurs rues de la commune ont été nommées ces derniers mois :

- La voie du lotissement « Le Hameau des Champs » est devenue la **« Rue des Coquelicots »**
- L'impasse donnant sur la Rue Denfert Rochereau **« Impasse Aristide »** (prénom de Denfert Rochereau)

MODERNISATION DE **L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Dans la perspective de favoriser la sobriété énergétique, la Ville a décidé d'intervenir sur le fonctionnement et la performance de son éclairage public. Parallèlement aux impératifs écologiques et de recherche d'économies budgétaires, les enjeux de sécurité ont été pris en compte et ont conduit à mener une action prioritaire sur la durée d'éclairement, en différenciant les secteurs en fonction des usages.

Des adaptations seront prochainement réalisées afin d'élargir le périmètre des points lumineux fonctionnant sur les mêmes horaires que le centre-ville dans la perspective de permettre aux administrés de rejoindre le cœur de ville à pied.

Cette action de redéfinition des horaires de fonctionnement de l'éclairage public est complétée par la rénovation du parc de luminaires en agglomération. Le relamping (remplacement des points lumineux) par des solutions leds a été engagé avant l'été et s'est achevé en août 2023. Il concerne 1 311 points lumineux sur les 2 140 que compte la Commune. En définitive, la Ville compte 1 685 éclairages leds, avec les 374 déjà existants, soit 79 % du parc.

En confiant le relamping au SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural), la Ville s'assure d'une qualité de prestation, garantissant le respect des objectifs en matière de sobriété énergétique. Dans le cadre de ce programme d'un montant total de 91 022 €, la Ville a sollicité et obtenu l'accord de subventionnement au titre du Fonds Vert pour un montant de 36 409 €.

À noter : ces démarches visent également à réduire l'impact lumineux sur la biodiversité.

Les projets d'aménagement

OUVERTURE DE LA **MAISON DES ENFANTS (ALSH)**

La Ville de Surgères va prochainement inaugurer le nouvel Accueil de Loisirs Sans Hébergement dénommé « Maison des Enfants », situé au 37 rue de Verdun, derrière l'école Jean Jaurès.

Ce projet va permettre d'accueillir les activités du centre de loisirs ainsi que les activités périscolaires, qui occupent un temps hebdomadaire important dans la vie des jeunes. Cela permettra de recevoir les enfants en période extrascolaire, dans un bel environnement et des locaux confortables, particulièrement en termes de confort thermique et acoustique.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Les travaux d'aménagement des locaux administratifs et annexes du Centre Technique Municipal ont débuté en septembre 2023 sous l'assistance à maîtrise d'ouvrage du bureau d'études Agaura Architecture (17440 Aytré) représenté par Monsieur Jean-Pierre CARREZ.

Dans une démarche de sobriété foncière, la Ville a décidé de réaménager et de rénover entièrement les locaux existants, sans extension, en prévoyant la création d'un accueil dédié au public avec accès PMR et d'une salle d'archivage à l'étage. Dans le cadre de cette rénovation complète des locaux du Centre Technique Municipal, la Ville souhaite répondre aux objectifs suivants :

- **Améliorer la performance énergétique du bâtiment :** amélioration de l'isolation du bâtiment, apport supplémentaire de lumière naturelle, installation d'éclairage basse consommation (LED), système de récupération des eaux de pluie par la toiture.
- **Créer un accueil public dans le respect des normes d'accessibilité** ce qui permettra, une amélioration organisationnelle et une fluidité dans la communication avec le public accueilli.
- **Améliorer le confort de travail pour les agents** par la réorganisation des bureaux, l'aménagement d'espaces de réunion, de vestiaires et de sanitaires en conformité avec la réglementation applicable.
- **Créer un espace d'archivage complémentaire pour les besoins de la Mairie** qui permettra de stocker les archives de long terme tandis que les archives de court et de moyen termes seront conservées en Mairie. La rotation des archives sera ainsi intégrée en tenant compte de ces nouveaux locaux.

Hors location de modulaires sur toute la durée des travaux, cette opération d'investissement s'élève à 403 631 € TTC. À noter que les travaux d'électricité seront réalisés en régie par les services techniques de la Ville.

Dans le cadre de ce programme, la Ville a sollicité et obtenu l'accord de subventionnement au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2023 pour un montant de 61 500 €. En outre, un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) d'un montant de 123 000 € a été déposé par la Ville auprès des services de l'État. Ce dossier est en cours d'instruction.

Planning : Les travaux d'aménagement ont débuté en septembre 2023. L'achèvement de l'opération est prévu pour le 1er trimestre 2024.

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité

DE NOUVELLES **LIAISONS DOUCES**

La Ville poursuit son programme de constitution d'un réseau continu et maillé de voies douces en bordure de voirie communale, afin de favoriser la mixité des modes de déplacements.

Liaison douce entre la rue Eugène Biraud et la Maison des Enfants (ALSH)

Les travaux d'aménagement de la liaison ont débuté le 19 juin 2023 pour une durée de 10 semaines. Ces travaux réalisés par l'entreprise EIFFAGE sous la maîtrise d'œuvre du Syndicat de la voirie de la Charente-Maritime s'élève à un montant de 204 000 € H.T.

La Ville a fait le choix d'engager dès 2023 cette première tranche de travaux faisant partie du programme d'aménagement d'une liaison douce entre la Gare SNCF et l'école Jean Jaurès. Pour rappel, cette dernière opération d'investissement consiste à traiter trois secteurs en continu comme suit :

1. Rue Julia et Maurice Marcou : Création d'une liaison douce mixte partagée piétons-personnes à mobilité réduite / vélos.

2. Carrefour rue Julia et Maurice Marcou / rue Eugène Biraud : Poursuite de la liaison douce mixte avec franchissement de la rue Eugène Biraud pour rejoindre le trottoir Est de la rue puis continuité pour rejoindre la liaison menant à l'école Jean Jaurès.

Liaison école Jean Jaurès

3. Aménagement d'une liaison type voie verte de 3 mètres de largeur, sur emprise communale et poursuite de l'aménagement en béton désactivé jusqu'à l'école Jean Jaurès et la Maison des Enfants.

FINANCEMENT DE L'OPERATION

La Ville a obtenu deux subventions de l'État pour l'aménagement de la liaison douce toutes tranches confondues :

- au titre du programme de financement France Relance Plan Vélo pour un montant de **43 087 €**
- au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour un montant de **30 256 €**

Liaison douce entre la rue Eugène Biraud et La Maison de Enfants

S'agissant des travaux d'aménagement de la liaison douce (Rue Julia et Maurice Marcou et Rue Eugène Biraud), ces derniers seront conduits parallèlement au programme d'aménagement de la voirie de la rue Marcou. Cette dernière opération de travaux doit débuter en 2024 à l'issue des travaux d'effacement des réseaux.

Liaison douce Rue du Stade

Liaison douce rue du Stade

Les travaux d'aménagement d'une liaison douce entre la rue du Stade et la rue Ronsard, en passant par la salle multisports, sont achevés. Cette opération a été engagée dans le cadre d'une collaboration entre la Communauté de Communes Aunis Sud et la Ville de Surgères.

La CdC Aunis-Sud a mis à disposition, gratuitement, une bande d'environ 3 mètres de largeur, sur la parcelle accueillant le récent équipement sportif intercommunal. La seconde partie de la liaison douce débouchant dans la rue du Stade représente une bande de 1,8 mètre de largeur également mise à disposition gratuitement par la Communauté de Communes. Cette liaison douce a été réalisée par la CdC en sablage calcaire avec installation d'une clôture rigide et d'un éclairage sur mâts pour illuminer la liaison douce. La Ville participe à hauteur de 50 % du coût des travaux supportés par la CdC.

Le bloc-notes

PHÉNOMÈNES SISMIQUES DES 16 ET 17 JUIN

Le vendredi 16 juin à 18h38 et le samedi 17 juin à 4h27, deux phénomènes sismiques, respectivement de magnitude 5.3 et de magnitude 4.3 sur l'échelle de Richter, se sont produits sur le territoire. La commune de Surgères n'a pas été épargnée par ces tremblements et déplore une sinistralité importante tant sur les habitations et propriétés de ses administrés que sur ses propres bâtiments.

Dans les jours qui ont suivi, plusieurs passages de pompiers spécialisés ont été réalisés au sein des bâtiments publics et privés présentant des signes de fragilité afin d'expertiser chaque situation individuelle. La coopération avec les services du SDIS a ainsi permis d'isoler les situations pour lesquelles, par précaution, il convenait d'interdire temporairement l'accès aux locaux dans l'attente de travaux de sécurisation. Par ailleurs, la Ville a accueilli les experts sismologues ayant été dépêchés sur le territoire pour analyser l'impact des séismes dans les communes du nord du département et à Surgères.

Les services techniques et administratifs de la Ville ont été mobilisés afin d'accompagner au mieux les administrés s'étant fait connaître dans le cadre de la gestion de leur sinistre.

La Ville a subi d'importants dégâts dans plusieurs de ses bâtiments parmi lesquels :

- ***la Mairie*** : La Salle du Conseil Municipal est temporairement inaccessible dans l'attente des travaux de confortement. Un étayage a été réalisé au sous-sol des locaux et un cerclage a été opéré autour d'une cheminée fragilisée.
- ***les locaux situés au 2 avenue Saint-Pierre :*** De nombreuses fissures ont été constatées et ont été expertisées. Des étais ont été posés en plusieurs endroits. Les services de la Ville ont procédé aux travaux de sécurisation avec l'appui d'un contrôleur technique mandaté.

De nombreux autres bâtiments ont été impactés par l'apparition de fissures (Ex : Médiathèque, Police Municipale, Demeure du Régisseur, etc). Les écoles publiques de la Ville ont quant à elles été épargnées. Aucune fermeture de classe ou de local n'a été rendue nécessaire. Seules quelques fissures non structurelles ont été constatées à l'école Jules Ferry.

BILAN DES ACTIONS CAFÉS **RENCONTRES DANS LES QUARTIERS**

Les cafés rencontres annoncés lors du dernier magazine ont bien eu lieu. Ils ont été source de partage, de convivialité et de rencontres entre voisins.

L'aventure de la vie de quartier de la Ville continue. Les élus ont poursuivi avec enthousiasme leur tour des quartiers, notamment grâce aux cafés rencontres de ce mois de septembre qui se sont bien déroulés.

Les prochaines dates à retenir sont **le 3 octobre** à Puybardon, la Bardonnière et **le 5 octobre** dans la Résidence d'Hélène, **à 18h**.

L'hypercentre accueillera également son café rencontre **le 8 décembre à 19h**, durant lequel des animations seront organisées en collaboration avec l'Union des Artisans, Commerçants et Industriels de Surgères (U.A.C.I.S.).

Cette soirée festive sera l'occasion pour la Ville de revêtir son habit de lumière avec le lancement officiel des illuminations de Noël.

Plusieurs démarches ont été effectuées afin de venir en aide aux sinistrés :

- **19 juin** Ouverture du registre de signalement d'administrés et dépôt d'un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.
- **27 juin** Organisation d'une cellule psychologique à Surgères avec le CUMP 17.
- **6 juillet** Actualisation du dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle avec l'ajout de la dernière version du registre des sinistrés, de la cartographie des propriétés impactées ainsi que le détail des sinistres constatés sur les biens et équipements communaux.
- **18 juillet** Examen du dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par la Commission interministérielle instituée par les articles L.125-1-1(II) et D.125-3 et suivants du code des assurances.
- **24 juillet** Arrêté interministériel portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la Ville de Surgères.

base adresse locale

LA BASE ADRESSE LOCALE

Qu'est-ce que la B.A.L ? Une Base Adresse Locale regroupe toutes les adresses d'une commune et est publiée sous sa responsabilité. Validées par la commune, les adresses d'une B.A.L apparaissent dans l'explorateur de la Base Adresse Nationale comme « certifiées par la Commune » ou « en cours de certification par la Commune ».

Pourquoi la B.A.L ? L'adresse est une donnée clé pour de nombreux opérateurs de réseaux (électricité, téléphonie, eau et assainissement), pour les services d'incendie et de secours, La Poste et d'autres entités appelées à intervenir auprès des résidents d'une commune. La B.A.L facilite par exemple la prise d'appels et l'intervention des secours.

Que dit la loi ? La loi dite 3DS en date du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, reconnaît pleinement la Commune, comme l'échelon compétent en matière d'adresse. Le Conseil Municipal est ainsi en charge des créations et dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation.

Comment constituer sa B.A.L ? Depuis l'outil développé par les services de l'État, les communes sont appelées à « certifier » toutes les adresses de leur territoire. Chaque habitation, chaque bâtiment industriel ou commercial et chaque ensemble de bâtiments sur une même ou plusieurs parcelles ont ainsi été examinés depuis le Cadastre (SIG) voire parfois sur site directement, depuis l'espace public, afin d'identifier l'entrée sur la parcelle ou encore de vérifier la bonne adresse.

Quel résultat à Surgères ? La Commune a certifié cet été sa B.A.L. Composée de plus de 3 500 adresses certifiées, elle a été constituée par le service Développement Urbain de la Ville et l'aide de Lilian AFONSO, stagiaire en première année de licence Lettres-Sciences Politiques à l'université de Poitiers.

Pour aller plus loin : consultation de la B.A.L - https://adresse.data.gouv.fr/donnees-nationales

INFORMATION GÉNÉRALE DU PUBLIC SUR L'EMPLOI D'UNE **CAMÉRA-PIÉTON** PAR LA **POLICE MUNICIPALE**

Les policiers municipaux de Surgères sont équipés d'une caméra mobile individuelle dite « piéton », utilisée pour l'enregistrement de leurs interventions (article L.241-2 du code de la sécurité intérieure).

Autorisation par arrêté préfectoral du 24 mars 2023.

Utilisation de la caméra : La caméra-piéton, portée de façon apparente sur l'uniforme du policier municipal, est déclenchée manuellement par ce dernier, qui doit avertir les personnes filmées, sauf si les circonstances l'interdisent (article L. 241-1 du code de la sécurité intérieure).

À quelles fins sont collectées ces données ?

La caméra-piéton est un dispositif dissuasif, qui vise à apaiser les relations et améliorer les liens entre la police municipale et les habitants.

Son utilisation vise à permettre :

- La prévention des incidents au cours des interventions des policiers municipaux
- Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves

Les données sont stockées pendant 6 mois.

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles (Règlement Général sur la Protection des Données dit « RGPD » et loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés »), vous disposez d'un droit d'accès, d'effacement et de limitation du traitement des informations qui vous concernent.

Pour toute question :
police.municipale@ville-surgeres.fr
mairie@ville-surgeres.fr.

LA VILLE A ACCUEILLI **SES NOUVEAUX HABITANTS !**

La traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants a eu lieu une nouvelle fois dans le Parc du Château, le 8 juillet dernier. Les nouveaux surgériens étaient au rendez-vous pour partager un magnifique moment de convivialité lors de cet événement proposé par la ville depuis plusieurs années. Pour clôturer ce pot de l'amitié offert par la ville, les nouveaux arrivants se sont vus remettre un sac rempli de documentation ainsi que d'un traditionnel beurre de Surgères et d'une plante.

Ils ont choisi Surgères :

Emménagés à Surgères mi-juin, la veille du séisme. *« En Île-de-France depuis quelques années pour le travail, nous avions envie de retrouver une vie plus au calme, au vert et surtout dans de meilleures conditions pour les enfants. Amoureuse de la Charente-Maritime depuis l'adolescence, j'ai fait le choix de notre lieu d'accueil et mon conjoint a suivi sans aucun regret. J'ai eu la chance de trouver un travail à la Mairie où j'ai été accueillie à bras ouverts. »*

Stéphanie et Mohamed Soltani.
Mariés depuis 9 ans. Parents de Lyna 6 ans et demi et Maysa 5 ans.

« J'ai travaillé pendant 23 ans en région parisienne et je suis de retour à 100 % à Surgères depuis le début de l'année. Cela faisait 3-4 ans que je revenais fréquemment puisque que j'ai retrouvé un amour de jeunesse et c'est donc l'une des raisons de mon retour ici. L'autre raison, c'est d'un point de vue médical, je ne pouvais plus rester seul en région parisienne. Ma compagne et mes filles habitaient Surgères donc je suis revenu. C'est donc un retour aux sources puisque j'étais originaire de Saint-Mard et adolescent je passais 90% de mon temps à Surgères. »

Hugues Virollet, *49 ans*

« Je suis venue à Surgères pour passer ma retraite. Je suis née à Bernay-Saint-Martin, qui est à 12 km d'ici, mes parents avaient une ferme que l'on a vendue après leurs décès. J'ai pris ma retraite à 65 ans et je savais déjà que je voulais revenir dans la région... J'ai choisi Surgères car il y avait des gens que je connaissais, dont mon frère. J'ai aussi vécu à l'internat ici pendant 3 ans quand j'étais jeune, et puis surtout parce qu'il y a la gare TGV, pour pouvoir me déplacer facilement... »

Françoise Baudouin, *67 ans*

Quelques **chiffres**

Quelques chiffres

ASSAINISSEMENTS

1 station d'épuration
calibrée pour

30 000 eq/hab

8 postes de relèvement

3 526 branchements

Prix de l'assainissement :

2,59 € TTC / m³
au 1er janvier 2023

52,437 km de réseau

318 363 m³ épurés

167,872 tonnes
de boues évacuées

100%
des bilans périodiques réalisés sont conformes à la réglementation

206 systèmes
d'assainissement
non collectif

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le résultat 2022, voté à l'unanimité des suffrages exprimés lors du Conseil Municipal du 22 juin dernier, lors de la présentation d'un document unique élaboré par la Commune et le Trésorier (Compte financier Unique), fait ressortir un excédent global de **1 908 720,70 €**.

Malgré le contexte économique toujours incertain, la Ville s'est attachée à la recherche de financements et à la réduction de dépenses afin de préserver un équilibre financier qui permet de stabiliser l'encours de la dette, sans pour autant perturber le fonctionnement de la collectivité ni sa capacité à investir.

Les principales opérations de 2022 peuvent être déclinées comme suit :

- **Travaux de voirie**
  - **27 740 €** : petite rue Jean Jaurès,
    39 452 € : chemin de Couplais,
    24 081 € : Grandes Chaumes,
    63 770 € : chemin de Barbecanne.
  - Réfection des allées devant la mairie et la médiathèque : **38 950 €**
  - Création d'un parking rue du stade : **27 300 €**
  - Aménagement de liaisons douces entre la rue Guillon et l'avenue Mitterrand et entre la gare et l'Enilia : **88 050 €.**
- **Construction d'une structure d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement** (poursuite de l'opération)
  1 120 042 €
- **Reprise de concession au cimetière St Pierre**
  12 014 €
- **Réalisation de pupitres pour le sentier poétique**
  2 370 €
- **Réfection de la toiture du bâtiment situé 1 rue Bersot**
  10 269 €
- Acquisition de matériels informatiques et logiciels **17 628 €**, d'équipements de cuisine pour la restauration scolaire **31 276 €**, de matériel pédagogique pour les écoles **4 534 €**.
- **Extension de la vidéoprotection**
  33 336 €
- **Acquisition du bâtiment** situé 18 avenue de la Libération **231 555 €** et d'un terrain rue de la Binetterie **56 687 €.**
- **Réhabilitation et extension du réseau d'assainissement**
  140 120 €

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un lotissement sur le site Poyaud, la Commune a décidé de faire des provisions afin d'étaler sur 4 ans le déficit prévisionnel de l'opération ; ainsi, 150 000 € ont été provisionnés en 2022, venant s'ajouter aux 500 000 € déjà provisionnés en 2021. À noter que le déficit prévisionnel sera plus important qu'initialement suite à la découverte d'amiante sur le site.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Cette année encore l'équipe municipale a apporté son soutien à la vie associative en allouant **220 775 €** de subventions aux associations.

La récente réception des avis d'imposition concernant la **taxe foncière** sur les propriétés bâties a interpellé un certain nombre d'administrés constatant une augmentation du montant de leur imposition. Le calcul de cette imposition est déterminé en fonction de la base d'imposition et des taux appliqués. Le Conseil Municipal de Surgères a maintenu pour l'année 2023, le taux appliqué en 2022. L'augmentation du montant à payer est essentiellement due à la revalorisation des bases d'imposition liée à l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisée (IPCH).

La Demeure du Régisseur

Il y a bien des mystères autour de la jeunesse de la « Demeure du Régisseur ». De la raison de sa construction, nous n'avons aucune trace, pas plus que nous n'avons de date précise de sa mise en service. Pourtant, dès la fin du 18e, nous pouvons commencer à suivre son évolution et découvrir à quel point sa vie fut riche.

Une demeure aux multiples fonctions…

Dans sa jeunesse, en 1793, elle est qualifiée de remise avec grenier et mansarde lors d'un inventaire. Quelques temps plus tard, en 1818, elle montera en grade pour devenir la gendarmerie, avec logement et cellules.

Après une longue carrière, elle fait peau neuve à la fin des années 1970. Une rénovation la transformera partiellement en bibliothèque, fonction qu'elle assurera pendant 10 ans. À cette occasion, la municipalité décide de la nommer « Demeure du Régisseur ». Une appellation prestigieuse, mais malheureusement inexacte.

Aujourd'hui, elle est devenue pluridisciplinaire, en mêlant plusieurs services sociaux et culturels. Durant plusieurs années, elle a accueilli le CCAS, la Maison de l'emploi ou (et c'est encore le cas aujourd'hui) l'association A2 Mains.

…qui ne cesse de se renouveler

Sa toute nouvelle fonction, résolument moderne et dans l'air du temps, est d'héberger la Micro-Folie, le musée numérique de la ville. Elle renoue ainsi avec la jeunesse, puisqu'elle recevra la visite de tous les enfants scolarisés à Surgères.

Ce sont toutes ces évolutions qui font de la Demeure du Régisseur (où aucun régisseur n'a probablement demeuré) ce qu'elle est aujourd'hui. Chaque étape de sa longue vie contribue à sa valeur historique et mémorielle ainsi qu'au patrimoine de notre belle ville.

Culture

Bienvenue à la **Micro-Folie !**

Le tout nouveau musée numérique de Surgères a ouvert ses portes le 19 septembre, au rez-de-chaussée de la Demeure du Régisseur.

Des centaines d'œuvres, des dizaines de musées, des collections spécialement conçues… C'est tout un univers de culture qui s'ouvre à Surgères, en alliant le confort d'un lieu dédié avec les performances du numérique. Un lieu de tous les possibles, où se côtoient Léonard De Vinci, Frida Kahlo et les dieux grecs.

Porté par le Ministère de la Culture et coordonné par la Villette, le projet est conçu pour nous apporter le meilleur de l'art et de la culture. Ce lieu, volontairement tourné vers la jeunesse, est un tremplin pour l'accomplissement d'un parcours d'éducation artistique et culturel.

La Micro-Folie étant placée juste en face de la médiathèque, les deux structures sont amenées à travailler ensemble, comme les deux mailles du nouveau réseau culturel de la Ville.

Accessible à toutes et tous, la Micro-Folie est un lieu de culture, de découverte, d'échange et d'apprentissage.

la Villette
MINISTÈRE DE LA CULTURE
MICRO-FOLIE
SURGÈRES

Quelques chiffres

500
lieux de culture,
à travers le monde

16 450
kilomètres
entre nous
et la Micro-folie
la plus éloignée
(Wallis-et-Futuna)

Plus de
2 500
Œuvres

9 000
contenus complémentaires

qui proviennent
de plus de

143 Musées
du monde
entier

15
tablettes tactiles

2 casques
de réalité
virtuelle

Un écran de
4 mètres
de diagonale

UN TRAVAIL AVEC LES SCOLAIRES

L'une des volontés premières du projet est d'intégrer au maximum le public scolaire ! Ainsi, un créneau sera prévu pour toutes les écoles maternelles et primaires de Surgères avec un temps d'accueil dédié et adapté, qui mettra l'accent sur la découverte des goûts et des couleurs en matière d'art !

Les maternelles, par exemple, commenceront par une initiation au travers du jeu et du conte, avant de découvrir, petit à petit, le musée et les œuvres. Il s'agit de ne pas proposer tout de suite une expérience numérique et muséale, mais d'y arriver progressivement.

Les écoliers de primaire, eux, viendront très tôt découvrir le musée. L'enjeu est de tout de suite proposer un programme sur le temps de l'année scolaire, de faire rentrer le musée dans leurs habitudes. Ensuite, les séances s'organiseront par thématique artistique, pour proposer une approche ludique.

Les collèges et lycées de la ville pourront profiter de temps réservés, en lien avec les enseignements. Ils iront au musée dans le cadre de leurs apprentissages. Le but, pour les enseignants comme pour le médiateur, est de créer du lien entre les œuvres et les questions vues en cours.

Au total, ce ne sont pas moins de quinze heures par semaine qui seront mises à disposition pour l'enseignement artistique et culturel des jeunes surgériens.

UN LIEU POUR TOUS

De larges plages horaires (les mercredis et samedis) sont ouvertes à tous. Chacun pourra découvrir les collections thématiques du musée numérique.

C'est un lieu qui se veut à l'image de ses visiteurs, où chacun peut s'impliquer et lancer un projet. Parmi les pistes envisagées, voici quelques axes en construction :

- **La collaboration avec les associations et artistes** : toutes les associations et tous les acteurs sociaux-culturels sont les bienvenus, afin de proposer une animation spécifique ou une visite encadrée. En effet, la création, le patrimoine local et l'accessibilité sont autant de points importants pour la Micro-Folie. Ainsi, travailler avec le tissu local est primordial.
- **La découverte des outils numériques** : en plus des tablettes interactives, l'expérience Micro-Folie propose de nombreux axes d'explorations numériques. Deux casques de réalité virtuelle (VR) sont mis à disposition, sur des créneaux aménagés pour une immersion totale. Des explorations vidéoludiques des grandes civilisations antiques (Grèce, Egypte et Viking) seront également proposées.
- **L'apprentissage, la découverte et l'exploration** : la mission de la Micro-Folie est de vous accompagner, de vous passionner et de vous faire questionner sur les œuvres du musée numérique. Le médiateur vous fera ainsi découvrir de nombreuses œuvres et explorera des thématiques variées, tout au long de l'année.

De plus, de nombreux événements et séances spéciales sont à prévoir. Bien des surprises vous attendent, pour un lieu qui se renouvelle à chaque visite !

François BARBANCHON,
référent Micro-Folie

Informations pratiques

- Demeure du Régisseur, Square du Château 17700 Surgères
- Ouverture au grand public : Mercredi : 13h30/17h Samedi : 10h/13h et 14h/17h
- Séance spéciale les mardis soir : 17h/18h30
- Le musée numérique peut accueillir jusqu'à 30 personnes.
- Chaque mercredi : initiation à la réalité virtuelle (VR pour *Virtual Reality*) et/ou visite thématique
- Les samedis : Une collection conçue par la Villette
- La VR est limitée à 2 personnes à la fois (séance courte)

Contacts
micro-folie@ville-surgeres.fr
06 50 88 52 91
Facebook : Micro-Folie Surgères
Instagram : microfolie_surgeres
www.ville-surgeres.fr

SAISON Estivale

Retour en images

FAITES DU CINÉMA
vendredi 2 et samedi 3 juin

Organisée par le Département de la Charente-Maritime, la première édition du festival « Faites du cinéma » qui succède au « Festival des festivals » a été inaugurée dans le parc du Château de Surgères.

Plus de 100 professionnels du secteur de l'audiovisuel se sont réunis le vendredi autour de tables rondes thématiques. Cela a permis de sensibiliser la jeunesse aux divers métiers de la filière, notamment 120 élèves des collèges Jeanne d'Arc et Hélène de Fonsèque de Surgères.

Le samedi, plus de 1000 visiteurs sont venus en famille ou entre amis profiter des nombreuses animations proposées et assister gratuitement aux projections en plein air et au Palace de films tournés en Charente-Maritime.

FÊTE DE LA MUSIQUE
mercredi 21 juin

Tous les ingrédients étaient réunis pour que la fête de la musique soit réussie ! L'évènement était convivial et familial. Le conservatoire de musique Aunis Sud a ouvert les festivités dans le parc du Château de Surgères, en début d'après-midi. Le groupe Tiero & Co a ensuite clôturé les animations de la municipalité en fin de soirée, laissant les commerçants de la ville prendre le relais.

LES SURGÉRIENS ONT DU TALENT
samedi 1er juillet

Le temps d'une journée, « l'art sous toutes ses facettes » s'est installé Place de l'Europe, regroupant 10 artistes et 3 associations. Peintures, ferronneries et sculptures ont embelli et animé le parcours des surgériens en centre-ville. Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour la 29e édition !

FESTIVAL ORGUE EN VOGUE

vendredi 7 juillet, vendredi 11 août et samedi 2 septembre

Les 3 concerts d'Orgue en Vogue se sont déroulés dans l'Eglise Notre-Dame de Surgères. Tour à tour, Giorgio Revelli, Frédéric Deschamps et Jean-Luc Perrot nous ont offert de grands moments d'évasion dans une ambiance à chaque fois différente.

VISITES THÉÂTRALISÉES – PAROLES DE GARGOUILLE – LES 3C THÉÂTRE

les 8, 9, 10 et 11 juillet

La fameuse Gargouille de la compagnie des 3C Théâtre a de nouveau animé le Parc du Château de Surgères ! A travers une déambulation poétique et burlesque, les visiteurs ont suivi les 30 comédiens à travers différentes scènes racontant le pourquoi du comment de la construction de l'église Notre-Dame de Surgères. Un joyeux spectacle haut en couleur qui a permis de (re)découvir le patrimoine surgérien.

LES MARCHÉS D'HÉLÈNE

les vendredi 7 juillet et 11 août

Organisés par le Comité des Fêtes, ces marchés nocturnes sont des rendez-vous réguliers de l'été à Surgères. Le public est venu nombreux découvrir les stands des artisans, créateurs et producteurs locaux et s'asseoir, le temps d'un dîner, au rythme d'une animation musicale déambulatoire festive proposée par « Les Sympa'tifs ».

FÊTE NATIONALE

14 juillet

Les festivités ont commencé en douceur dès 14h30 dans les Douves du Château avec les jeux d'Antan de la Compagnie Abac'Art. Petits et grands ont pu partager un agréable moment de détente, le tout dans une ambiance festive et ensoleillée. Les concerts ont débuté à 19h30 avec l'Académie des Cuivres et des Percussions de Surgères puis les étudiantes de la Northampton School for Girls. L'Orchestre d'Harmonie de Surgères a terminé la partie musicale. La déambulation aux flambeaux sous le rythme de la fanfare Kafi, a eu, comme d'habitude, beaucoup de succès. Le discours de Madame le Maire s'est terminé par une Marseillaise, chantée ensemble par un public venu très nombreux et qui a donné le départ au spectacle pyrotechnique mis en scène par Jacques Couturier Organisation. La soirée s'est clôturée avec le traditionnel bal populaire, animé cette année par le groupe Manue et Gio.

ACADÉMIE DE CUIVRES ET PERCUSSIONS

du 14 au 22 juillet

Pour sa 25e édition, l'Académie de Cuivres et Percussions a enflammé les foules ! Durant ces 10 jours, les stagiaires et les professeurs émérites ont proposé de nombreux concerts ainsi qu'un « Marching Band » dans les rues de Surgères. Le stage s'est clôturé en beauté avec un concert grandiose sur la scène du Surgères Brass Festival donné par les 115 stagiaires ! Ce stage a permis aux jeunes musiciens de se perfectionner dans la pratique de leurs instruments, en apprenant et en jouant aux côtés d'artistes prestigieux tel que Reinhold Friedrich.

Quelques chiffres

9 450 festivaliers

1 village de festival

80 bénévoles

2 scènes

3 jours de festival

13 concerts dont 7 gratuits

SURGÈRES BRASS FESTIVAL

du 20 au 22 juillet

Evénement incontournable de la ville, le Surgères Brass Festival a une nouvelle fois envahi le Parc du Château. Cette année encore, les cuivres étaient mis à l'honneur avec pas moins de 13 concerts : Michel Jonasz, Yannick Noah, Zoufris Maracas Inna de Yard, Eric Truffaz, Le Trottoir, Trombania, Las Cuartetras +1, Rounds, le Surgères Brass Festival Ensemble, l'Académie des Cuivres, Paris Early Jazz Band et Brass Timber.

Près de 9450 festivaliers se sont réunis pour la 7e édition du festival, un record depuis la création de l'événement.

Rendez-vous en juillet 2024 pour la huitième édition !

FESTIVAL SÉRÉNADE

du 3 au 5 août

Pour cette 19e édition, des artistes de renom ont accepté l'invitation de Pierre Lénert, directeur artistique du Festival Sérénade et 1er Alto Super Soliste de l'Opéra National de Paris.

Alexander Martin (piano), Hélène Le Corre (mezzo-soprano), Ismaël Margain (piano), Benedict Kloeckner (violoncelle), Philippe Bernold (flûte), Anaïs Gaudemard (harpe), Clémence de Forceville (violon), Stéphane Rougier (violon), Cécile Leblond (alto) et Pierre Lénert (alto) se sont produits durant trois jours devant un public nombreux, venu d'horizons divers et qui a été conquis par la beauté et la qualité de leurs prestations musicales.

Lors du concert d'ouverture, le Piano et l'Alto ont accompagné la voix mélodieuse de la mezzo-soprano dans un répertoire varié. La petite Rose Lénert nous a aussi fait la surprise de se produire avec son père, Pierre Lénert. Un bel instant de complicité.

En après-midi, le vendredi, la Harpe et la Flûte ont dû composer avec le vent pour nous offrir un moment de douceur présenté avec humour par les artistes. Le concert du soir a fait résonner les murs de l'église Notre-Dame de Surgères avec la virtuosité du pianiste, la passion du violoncelliste et la grâce de la violoniste.

Le concert de clôture a mis Brahms à l'honneur, avec des morceaux d'une grande intensité.

Bravo et un grand merci à Pierre Lénert ainsi qu'à tous les artistes d'avoir réussi, une nouvelle fois, à concilier virtuosité et amitié pour ce festival.

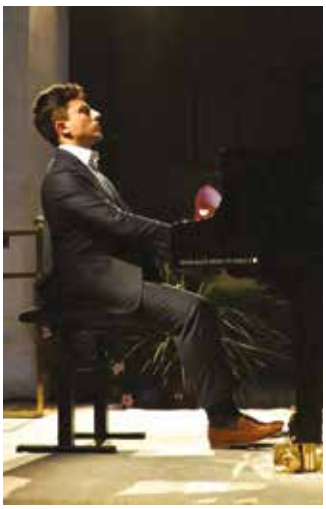

SYMPOSIUM DE SCULPTURES

du 3 au 9 août

Durant une semaine, 6 sculpteurs invités par l'association « Co-temporaire » ont travaillé divers matériaux : pierre, bois et métal. Ils ont pu réaliser plusieurs œuvres sous l'œil attentif du public, qui a pu suivre l'évolution de celles-ci de jour en jour.

FORUM DES ASSOCIATIONS

9 septembre

Le Forum des Associations s'est déroulé dans le parc du Château avec la participation de plus de 50 associations surgériennes. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les nombreuses associations sportives, culturelles, sociales ou de solidarité présentes sur la commune et s'inscrire aux diverses activités.

Les événements à venir

CORÉADES

Organisé par l'association CoRéAm, le Festival d'automne en Nouvelle-Aquitaine fera de nouveau étape à Surgères.

Rendez-vous le **samedi 30 septembre à 20h30**, dans l'église Notre-Dame-de-Surgères pour un concert de Trio Elysée.

Une formation de musique de chambre composée de Vadim TCHIJIK (violon), et de Andreï MALKHOV (alto) sous la direction de Igor KIRITCHENKO (violoncelle) sera proposée.

Infos et réservations sur www.coream.org/coreades

LE FESTIVAL DES ÉCRITURES

Le Festival des Ecritures organisé par l'association « En avant-première » fête sa 10e édition, **du 12 au 15 octobre** !

Au programme : une dizaine d'auteurs invités, de nombreux ateliers (écriture, contes, calligraphie, romans photos, linogravure, caviardage ...), deux soirées spectacles (Fricassées de berniques sur lit de Prévert et 100% Vian) et pour clôturer le festival, un bal traditionnel.

Programme et renseignements sur www.enavantpremiere.info/ ou au 06 84 19 96 91

DÉBALLAGE JUNIOR

Le traditionnel vide-grenier réservé aux enfants fait son retour le **mercredi 25 octobre de 9h à 16h30** sur la Place de l'Europe. Les jeunes vendeurs proposeront à la vente des livres, jouets, vêtements... L'occasion de redonner une nouvelle vie aux objets, tout en faisant de bonnes affaires !

Pour s'inscrire, l'enfant doit avoir moins de 14 ans et résider ou être scolarisé à Surgères. Une autorisation parentale est à remplir le jour de l'inscription (avant le 15 octobre en mairie) et une somme symbolique de 3 euros sera demandée le jour du déballage. Le nombre de places est limité.

ZOOM SUR

Les services Ressources Humaines et Scolarité

2 services distincts mais complémentaires, dirigés par une même responsable :

RESSOURCES HUMAINES

Une responsable de Pôle et une adjointe des ressources humaines

Les Ressources Humaines assurent au quotidien la gestion du personnel municipal. Ce service administre la carrière des agents, gère les remplacements, met en œuvre la paie et l'action sociale en faveur du personnel. Il gère et accompagne également les mobilités des agents et le développement de leurs compétences par la formation. Il a aussi en charge les relations sociales et la communication interne au sein de la Collectivité.

AFFAIRES SCOLAIRES

Une responsable de Pôle et deux responsables de secteur :

Une responsable de secteur Animation périscolaire :

- Gestion et suivi budgétaire des 4 écoles de la ville
- Gestion des inscriptions scolaires
- Gestion des projets pédagogiques des accueils périscolaires
- Suivi des plannings des agents des écoles
- Suivi des activités du conseil municipal des jeunes

Un responsable de secteur Cuisine Centrale et transport scolaire :

- Management opérationnel du service restauration scolaire,
- Animation et pilotage des équipes de travail (cuisine centrale et entretien)
- Suivi des dossiers d'agrément HACCP (Analyse des dangers et maîtrise des points critiques) et PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire) de la cuisine centrale.
- Inscription des enfants à la cantine et au transport scolaire,
- Régie des recettes et d'avance, suivi et relance des impayés,
- Participation à l'élaboration du budget lié au service, suivi des dépenses,
- Gestion des marchés publics liés aux produits alimentaires et au transport scolaire.

Le service fonctionne grâce aux 32 agents communaux intervenant dans les 4 écoles publiques de la Ville (ATSEM, personnel d'entretien, de restauration, production de repas, périscolaire)

Contact :
mquintard@ville-surgeres.fr
nfontaine@ville-surgeres.fr

1 Parveen et Ilyas Khan
Présentation de saison

JEUDI 07/09 - 20H30
Musique

Une soirée particulière pour découvrir les spectacles de la saison à venir couplée à un concert de Parveen Sabrina et Ilyas Raphaël Khan. Héritiers d'une longue lignée musicale du Rajasthan et riches de leurs deux cultures, ils nous transportent dans un univers de sons innovants et nous offrent un savoureux mélange entre musique indienne et rythmes occidentaux. Un formidable et enthousiasmant voyage musical. - gratuit -

2 Cœur de moqueur
Frédéric Fromet

JEUDI 28/09 - 20H30
Musique / humour

L'humoriste et chanteur Frédéric Fromet (chroniqueur dans l'émission de Charline Vanhoenacker sur France Inter) revient au Palace avec un nouveau spectacle plus débridé, libre et moqueur que jamais.

3 Le sens de la vie
Alexis Le Rossignol

VENDREDI 13/10 - 20H30
Humour

Bienvenue dans l'univers décalé d'un type qui raconte bien les histoires. Entre improvisations bien senties et anecdotes hilarantes, il excelle dans l'art de pointer du doigt les travers de la société. On en ressort plein d'énergie et avec la ferme intention de se retrouver rapidement.

4 Alone in the light
Yom

MARDI 07/11 - 20H30
Musique

Clarinettiste virtuose et inspiré, Yom n'a eu de cesse d'explorer nombre d'esthétiques musicales. Du klezmer traditionnel revisité aux musiques électroniques, en passant par le rock, l'americana, la musique classique et contemporaine, cet insatiable touche à tout en quête d'absolu ne perd cependant jamais de vue sa vision de la musique, l'approche de l'âme humaine, un besoin d'universalité et de spiritualité.

5 Ignacio Maria Gomez trio

JEUDI 23/11 - 20H30
Musique

Chanteur enchanteur venu d'Argentine, Ignacio Maria Gomez est surtout un voyageur imprégné de cultures et traditions qu'il a fait siennes. Sur scène en trio, il sera accompagné de Guillaume Latil au violoncelle et de Zé Luis Nascimento

6 Rouge
Madeleine Cazenave

VENDREDI 08/12 - 20H30
Musique

La pianiste Madeleine Cazenave déploie sa palette sonore où on retrouve des influences multicolores, il y a quelque chose de Satie et de Ravel dans les accents classiques et les tons chauds-froids de Tigran Hamasyan, E.S.T. ou Gogo Penguin.

7 Una bestia
Romain Dubois

VENDREDI 12/01 - 20H30
Musique

Entre mélodie et énergie, rythmes, syncopes et métamorphoses, le discret Romain Dubois se transforme en un étrange personnage totalement habité derrière son piano. Il nous embarque dans une transe de l'accélération et du dépassement, furieuse, hypnotique et saisissante, pour un spectacle au souffle inclassable.

8 Pierre à pierre
Compagnie de l'home Dibuixat

DU 15 AU 19/01 ET DU 11 AU 15/03 (SCOLAIRE)
Théâtre d'objet
jeune public

Magique, original, attendrissant, Pierre

à pierre propose aux enfants une parabole poétique sur l'ouverture à l'autre. Un magnifique spectacle pour éveiller l'imagination des petits et grands à travers des objets inanimés.

9 Thibault Cauvin raconte et joue Léo Brouwer

VENDREDI 26/01 - 20H30
Musique

Seul en scène comme à son habitude, sa guitare virtuose entre les bras, Thibault Cauvin nous convie au bout du monde au travers des musiques du génie cubain Leo Brouwer. Un vrai voyage, qui marie à merveille la musique, les mots, et une peinture, point de départ de l'épopée...

10 Le temps des sardines
Klaire fait Grr

VENDREDI 09/02 - 20H30
Chanson

Un spectacle de chansons-pas-chantées de Klaire fait Grr. Un show féministe, drôle et poétique, un micro à la main et un pianiste sous le coude. Entre le pas-concert et le pas-seule-en-scène, ce spectacle emprunte à la chanson réaliste et au stand-up.

11 Tempo, tempo!
FIXI & Nicolas Giraud

VENDREDI 08/03 - 20H30
Musique

Ce quintet nous invite à explorer des horizons imaginaires inspirant aussi bien la danse que le rêve et nous révèle une autre manière de vivre l'afro-beat chère à Tony Allen et Fela Kuti !

12 La tragédie du dossard 512
Yohann Métay

JEUDI 21/03 - 20H30
Théâtre

C'est l'histoire d'un type qui fait une course autour du Mont-Blanc ! À pieds ! Pourquoi ?... Pour l'orgueil, pour trouver un sens au temps qui passe, pour devenir quelqu'un... ? Un spectacle où tout le monde se reconnaît, même les plus sédentaires !

13 Ma p'tite chanson
Agathe Peyrat et Pierre Cussac

MARDI 02/04 - 20H30
Chanson

Un concert aux allures de soir de gala, plein de subtilité, d'humour, mêlant des artistes qui n'auraient jamais dû se rencontrer ! Un répertoire cross-over dédié à la chanson, de Purcell à Brigitte Fontaine, en passant par les Beatles. Jouissif !

14 La mal coiffée
Roge

MARDI 30/04 - 20H30
Chant polyphonique

Les 4 chanteuses de La mal coiffée reprennent la parole contre toutes les dominations : les coloniales, les nationales, les économiques, les médiatiques... Leur polyphonie et leurs percussions nous racontent les histoires et l'héritage de la langue occitane et son pouvoir de nourrir les émancipations populaires.

Renseignements / réservations

05 46 07 14 30
reservation.lepalace@gmail.com
www.surgeres-le-palace-spectacle.cotecine.fr/reserver/

Tarifs

- Plein : **16€**
- Demandeurs d'emploi : **13€**
- Jeunes -26ans / bénéficiaires du RSA : **8€**
- Possibilité d'abonnement

www.lepalace-surgeres.fr

le Palace
Cinéma . Spectacles . Multimédia

« Au départ, je pensais rester 5 ou 6 ans, finalement cela fait 40 ans que je suis à Surgères »

Rencontre avec **Christian Méchin**, directeur du Conservatoire depuis 1988 et **Renaud Hinnewinkel**, nouveau directeur du Conservatoire depuis septembre 2023.

Le Conservatoire Intercommunal intervient sur 24 communes. Son siège est situé à Surgères. L'établissement comporte actuellement 18 enseignants, répartis sur six départements (bois, cuivres, percussions, cordes, claviers et musiques actuelles). Il accueille environ 300 élèves et est présent sur une cinquantaine d'événements par an dans le cadre de son Action Culturelle.

Depuis combien de temps occupiez-vous le poste de directeur du Conservatoire ?

Christian Méchin : Initialement professeur de trompette, je suis devenu responsable pédagogique de la structure en 1988 qui était alors l'École Municipale de Musique de Surgères. Depuis, cette dernière est devenue un Conservatoire et a été transférée à la Communauté de Communes Aunis Sud en 2014.

Avec le changement de territoires, les missions ont aussi évolué et j'ai dû gérer un travail de plus en plus large, mais toujours aussi passionnant. Ça a aussi été l'occasion pour moi de me réaliser professionnellement et d'avancer sur le plan artistique.

Quelles sont les missions principales de ce poste ?

C.M : La mission principale est liée à la gestion pédagogique de l'établissement : à partir de textes cadres, organiser un cursus d'apprentissage tout en menant une réflexion permanente sur l'évolution de l'enseignement et en développant de nouveaux contenus et projets.

La deuxième mission en lien avec la première est le management de l'équipe. La plupart des professeurs étant à temps partiel, il est primordial d'arriver à garder un lien. Il faut ainsi beaucoup communiquer et échanger pour faire avancer les projets.

Anticiper l'évolution de nos établissements est indispensable pour être en connexion avec le public. Il faut alors se tenir informé sur l'ensemble des textes et retours d'expériences à travers un travail en réseau avec toutes les structures au niveau national … Cela implique une bonne anticipation aussi bien sur les moyens humains que financiers, travail mené en concertation avec les élus et soumis au vote communautaire.

Si vous deviez faire un bilan de votre expérience en tant que directeur ?

C.M : J'ai eu l'impression que tout cela est passé très vite…

Si on fait le bilan, entre Surgères il y a une quarantaine d'années et maintenant, il y a une évolution de la place de la Culture qui est très nette.

Une des actions dont je suis très fier est la mise en place avec deux anciens élèves, Clément Saunier et Guillaume Lecuyer, de l'Académie de Cuivres et Percussions de Surgères. Je n'avais pas imaginé que 25 ans après ce serait aussi prestigieux avec des invités de premier plan et une équipe pédagogique de très haut niveau. C'est une satisfaction pour moi de voir 130 élèves animer la ville, se former, travailler avec les plus grands, chaque été, à Surgères.

Étant compositeur, j'ai également aidé les équipes pédagogiques en contribuant largement à la composition et à l'écriture d'un répertoire adapté aux élèves et aux professeurs pour de nombreux projets et spectacles.

Les relations avec les élus ont permis de faire évoluer ce beau projet qu'est la vie d'un Conservatoire avec une écoute très intéressante et une reconnaissance au niveau du travail qui a été réalisé. Je pense que chacun a pris conscience que la culture sur un territoire est une source de réussite, de bien-être et d'attractivité.

Même si de nombreux Projets d'Éducation Artistique Culturelle, en lien avec l'Éducation Nationale, ont été menés sur le territoire, j'aurais aimé voir se développer au niveau national, une place plus conséquente de la pratique musicale au sein des écoles, véritable enjeu de réussite. Au sein du conservatoire le volet « improvisation et création » est une piste que j'aurais aimé davantage développer.

Avez-vous des projets futurs ?

C.M : Je vais continuer à être présent musicalement, c'est sûr je ne vais pas m'arrêter. Je commence déjà à travailler avec un groupe notamment sur l'improvisation. Remettre en forme les 300 pièces que j'ai pu écrire, afin de les partager avec d'autres structures sera également une de mes priorités.

Un mot pour finir ?

C.M : Je suis ravi que ce soit Renaud Hinnewinkel qui prenne le relais. Il a une solide expérience et connaît bien ce type de structure. Son réseau professionnel sera un atout. Je pars confiant.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Renaud Hinnewinkel : Je m'appelle Renaud Hinnewinkel, j'ai 51 ans et j'ai pris mes fonctions le 1er septembre, en tant que directeur du Conservatoire. Jusqu'à présent, j'étais professeur de trompette au conservatoire de La Rochelle, poste que j'occupais depuis quasiment 20 ans.

Pourquoi avoir choisi ce poste ?

R.H. : Par le passé, j'ai occupé un poste de direction pendant 3 ans, mais le désir d'enseigner la trompette m'a poussé vers une autre mission au CRD de La Rochelle. À présent, je reviens sur cette expérience passée que j'ai beaucoup appréciée.

Renaud Hinnewinkel (à gauche) et Christian Méchin (à droite)

Je connais bien le territoire ainsi qu'une grande majorité de l'équipe pédagogique, avec qui je prends plaisir à travailler.

Quelles sont vos motivations en tant que directeur ?

R.H. : Avec l'agrandissement de la collectivité, on est passé d'une école municipale à une école intercommunale, ce qui amène à plusieurs réflexions et pistes à développer.

En effet, la majorité des élèves est issue de Surgères et des communes avoisinantes, je souhaiterais ainsi développer le rayonnement sur tout le territoire. Augmenter progressivement les effectifs de chaque classe permettra de renforcer l'équipe enseignante en développant les profils postes afin qu'ils se sentent davantage impliqués dans la vie de l'école.

Mon deuxième objectif sera de poursuivre le lien avec l'Éducation Nationale et éventuellement de développer des projets tels que l'« Orchestre à l'Ecole ». Le but est d'apporter une culture musicale plus large aux enfants et de les ouvrir au monde artistique.

J'affectionne plus particulièrement les projets transversaux, alliant la musique avec d'autres formes d'arts (danse, théâtre, arts plastiques…) et structures culturelles, telles que la Médiathèque par exemple. Cela permet de mélanger et de favoriser la rencontre entre les différents publics.

Il y a également un défi personnel, je n'aurai plus uniquement une classe de trompette à gérer, mais 300 élèves, une équipe de 18 professeurs, une équipe administrative, les relations avec les élus et les autres chefs de services. L'objectif est de proposer des projets d'envergure à une plus grande échelle que ce que je pouvais proposer à ma classe jusqu'alors.

Est-ce que vous voulez dire un petit mot pour conclure l'interview ?

R.H. : Au même titre que Christian Méchin est ravi de m'accueillir, moi je le suis de pouvoir prendre sa suite ! Je pense qu'il y aura une sorte de continuité, pas forcément sous les mêmes couleurs, mais je crois qu'on s'inscrit un peu dans le même type de démarche et de conception.

Un nouveau projet « Au fil de la Gères »

Nature Environnement 17 intervient depuis de nombreuses années dans les écoles et auprès du grand public afin de sensibiliser à la protection de l'environnement et pour découvrir les milieux de Charente-Maritime.

Depuis quelques années, Nature Environnement 17 (NE17) propose des actions indépendantes sur Surgères (inventaires naturalistes, sentier pédagogique, projet pédagogique et club nature).

De plus, depuis 2020 :

- Une école de Surgères pratique la "classe dehors"
- Un conseil municipal des jeunes est en place sur la commune
- La Ville de Surgères, qui est désormais responsable de la gestion de l'Espace Naturel Sensible "Bords de Gères", propose différentes initiatives pour faire participer les citoyens.

C'est pourquoi NE17 en partenariat avec la Mairie a conçu un projet global sur la préservation de la biodiversité à destination de divers publics afin de poursuivre cette dynamique sur le territoire et de développer de nouvelles actions multi-partenariales.

Sur l'année scolaire 2023-2024 plusieurs actions vont se dérouler sur la commune de Surgères au cœur de "l'Échappée Nature Bords de Gères".

Programmes pédagogiques scolaires

Co-construction avec chaque enseignant d'un programme pédagogique dont les objectifs sont de découvrir, connaître, s'approprier et protéger la nature de proximité (cours d'écoles, ENS, espaces verts communaux...). Ce programme s'appuiera sur une approche sensitive et expérientielle avec des interventions tout au long de l'année.

Actions auprès des Centres de Loisirs

Animations de découverte de la faune, la flore et des milieux sur Surgères.

Actions familles

Animations de découverte de la faune, la flore et des milieux sur Surgères.

Stands et ateliers lors d'évènements communaux comme la Fête de la Nature qui permettront de découvrir les actions mises en place du projet, de recenser leurs idées et de créer du lien humain.

Club nature « Les explorateurs de la nature » de Surgères

Poursuite d'une action déjà engagée sur Surgères à destination des enfants (7-12 ans) qui se déroule

tous les mercredis après-midi, hors vacances scolaires.

Deux groupes d'enfants qui aiment la nature se réunissent afin de découvrir ensemble l'évolution du paysage au cours de l'année en se rendant sur les mêmes sites.

Stage nature en partenariat avec un Centre de loisirs

Il sera proposé aux enfants de Surgères et des alentours.

Au programme : 5 jours d'immersion avec le même groupe d'enfants au cœur de la nature de Surgères, qui bénéficie d'un Espace Naturel Sensible « Bords de Gères ».

Ce stage se déroulera pendant les vacances d'avril 2024.

Toutes ces actions sont construites en concertation avec l'ensemble des partenaires locaux du projet (Ville de Surgères, Inspection académique, ...). Elles permettront de créer du lien entre les différents participants et de donner l'opportunité aux citoyens, petits ou grands, de mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité sur leur environnement de proximité.

LES MAIRES POUR **LA PLANÈTE**

Créée en 2019 par le maire de Bourgneuf, Paul-Roland Vincent, l'association "Les Maires pour la Planète" rassemble actuellement 110 communes de Charente-Maritime.

L'objectif de cette association est de créer une synergie entre les différentes communes participantes, en encourageant le partage et l'inspiration mutuelle des bonnes pratiques environnementales mises en œuvre dans chacune d'elles. Parmi les sujets abordés, on retrouve la biodiversité, l'entretien des espaces verts, la gestion des déchets, l'énergie et l'alimentation.

Afin d'accompagner les élus dans ces domaines, l'association propose des ateliers en ligne, des visites de terrain, des guides pratiques et une journée annuelle pour les aider à renforcer leurs compétences et à partager leurs réalisations respectives.

Depuis 3 ans, la Ville de Surgères adhère à cette association qui permet d'échanger des connaissances, des idées et des pratiques avec les autres communes afin d'être plus efficient face au réchauffement de la planète et au dérèglement climatique.

C'est le principe de l'intelligence collective : *"Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous, ensemble."* (Euripide)

WORLD CLEAN UP DAY : UNE DEMI-JOURNÉE POUR NETTOYER NOTRE COMMUNE

Le samedi 16 septembre de 9h à 12h, la Ville de Surgères en partenariat avec le Crédit Agricole et Cyclad a organisé une demi-journée de ramassage des déchets sauvages. Cet événement s'est déroulé dans le cadre de la World Clean Up Day, « Journée mondiale de nettoyage de la planète ». Ce projet est né d'un mouvement citoyen en Estonie dont l'objectif est de fédérer et sensibiliser la société au sujet de la prolifération des déchets.

Nouveautés dans nos écoles

Deux nouvelles et belles actions ont été réalisées dans les écoles de la ville durant l'année scolaire par le service éducation :

- En juin dernier, une réunion de rentrée réservée aux parents des enfants de petites sections pour **découvrir le fonctionnement de l'école**, des services jeunesses de la ville et de la PMI (Protection Maternelle Infantile).

Le but était aussi de pouvoir répondre aux questions des très jeunes parents et de leur permettre d'échanger entre eux sur la parentalité.

Merci aux infirmières de la PMI et aux enseignantes des écoles Pierre de Ronsard et Charles Perrault pour leur aide précieuse.

- **Un vrai petit-déjeuner à l'école** composé de pains grillés, de beurre de Surgères, de confiture, de fromage blanc, de fruits frais et d'un bon chocolat chaud fait maison a été proposé à toutes les classes de l'école Jules Ferry, en fin d'année dernière.

Les élèves ont ainsi pu découvrir qu'un bon petit-déjeuner est important et peut être convivial (on discute, on échange tranquillement). C'est délicieux, bon pour la santé et ça permet d'être en forme jusqu'à midi pour bien apprendre à l'école !

Devant le succès incroyable de cette opération et l'avis unanime des élèves, lors de cette année scolaire, tous les enfants de toutes les écoles publiques de Surgères auront leur petit-déjeuner à l'école, une fois dans l'année !

Merci à notre Cheffe Armelle, pour son aide.

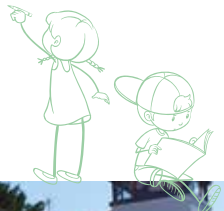

La coursive de l'école maternelle Ronsard a été rénovée. Les ouvrants, les baies vitrées et la couverture de la coursive ont été changés afin d'améliorer le confort thermique des élèves et de réaliser des économies d'énergie.

Une partie des fenêtres de l'école Charles Perrault sera également changée dans l'année pour les mêmes raisons.

DES COURS D'ÉCOLES **VÉGÉTALISÉES**

Soucieuse du bien-être des habitants et de l'écologie, la Commune, par le biais de son programme « 1000 arbres et 1 km de haies par an » tend à développer des îlots de fraicheur à l'intérieur de ses écoles. C'est la cour de l'école Jean Jaurès qui a fait l'objet d'une désimperméabilisation et d'une végétalisation par les services techniques de la Ville pendant les vacances d'été.

LA RENTRÉE 2023/2024

La semaine scolaire s'articule autour de 4 jours.

Charles Perrault
8h45-11h45 / 13h45-16h45

Pierre de Ronsard
8h35-12h05 / 14h05-16h35

Jean Jaurès
8h30-12h30 / 14h-16h30

Jules Ferry
8h40-12h10 / 14h10-16h40

Des activités gratuites sont proposées chaque jour lors de la pause méridienne pour les enfants qui déjeunent à la cantine au sein des deux écoles élémentaires

EFFECTIFS

> Écoles maternelles

Charles Perrault : accueille 66 enfants de la petite section à la grande section (3 classes)

Pierre de Ronsard : accueille 66 enfants de la petite section à la grande section (3 classes). L'école accueille aussi des enfants en toute petite section

> Écoles élémentaires

Jean Jaurès accueille 136 enfants du cycle 2 : 7 classes dont 12 élèves d'ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire).

Jules Ferry accueille 142 enfants du cycle 3 : 7 classes dont 12 élèves d'ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire).

CONTACTS

> Inscriptions scolaires et accueils périscolaires
Mélanie Quintard
07 79 37 63 25
mquintard@ville-surgeres.fr

> Restauration scolaire et transport scolaire
05 46 07 12 95
cgoret@ville-surgeres.fr

> Centre de loisirs
Le centre de loisirs « *Les jolis Mômes* » est ouvert tous les mercredis en période scolaire, de 7h30 à 19h.

06 71 51 28 62 ou 05 46 07 12 41
frase17.wixsite.com/lesjolismomes

COORDONNÉES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE SURGÈRES

> École maternelle Charles Perrault
Directrice : Mme Christelle Garat
1 rue Hélène de Fonsèque
05 46 07 26 21

> École maternelle Pierre de Ronsard
Directrice : Mme Isabelle Zientek
52 rue Gambetta
05 46 07 26 21

> École élémentaire Jean Jaurès
Directeur : M. Antoine Corre
rue de Verdun
05 46 07 02 19

> École élémentaire Jules Ferry
Directeur : M. François Gaudin
1 rue du stade
05 46 07 02 86

> École Jeanne d'Arc
Directrice : Mme Sophie Thebaud
1 avenue Saint-Pierre
05 46 07 02 03

> Collège Jeanne d'Arc
Directrice : Mme Marie-Claire Mathe (Largeas)
1 avenue Saint-Pierre
05 46 07 02 03

> Collège Hélène de Fonsèque et lycée du Pays d'Aunis
Directeur : M. Vincent Rulié
Rue du Stade
05 46 07 00 67

> Campus de l'Alimentation
Directrice : Mme Marie-Pierre Gousset
Avenue François Mitterrand
05 46 27 69 00

LES ACTUALITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Un tournoi de pétanque intergénérationnel a été organisé par le CMJ et le club de pétanque Surgérien pour tous les jeunes entre 9 et 11 ans de la commune. Chaque participant s'est vu remettre des bons d'achats et une coupe.

Lors de la Fête de la Nature en mai dernier, le CMJ et l'association l'Outil en Main ont confectionné des hôtels à insectes qu'ils ont fait gagner lors d'une tombola. L'argent récolté a été remis par le CMJ à l'association lors de l'accueil des nouveaux habitants en juillet dernier.

Une belle aventure avec vous !

Vous avez été les tout premiers conseillers municipaux jeunes de la commune de Surgères depuis sa création. Quel honneur !

Et surtout "vous avez fait le job" comme on dit ! Vous avez pris la parole, construit des projets, mené des actions. Bravo ! Vous pouvez êtes fiers de vous.

Nous tenons à le dire également, ce Conseil Municipal des Jeunes fut aussi voire surtout une belle aventure humaine. Votre engagement, votre dynamisme votre franc-parler nous ont touchés, émus, et rassurés pour l'avenir de notre commune. Pour tout cela un grand merci !

Laurent Rouffet
Stéphane Augé

L'aventure continue évidemment mais avec de nouveaux élus : prochaine élection du Conseil Municipal des Jeunes début novembre 2023. Mais avant, les jeunes devront faire campagne, créer leur affiche, expliciter leurs projets et montrer leur motivation à leurs électeurs des écoles Jules Ferry et Jeanne d'Arc.

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

La Commune de Surgères a institué son CLSPD par délibération en date du 6 juillet 2022.

La réunion plénière d'installation, en présence de Monsieur DONNOT Stéphane, Sous-Préfet de Rochefort, et de Monsieur ZUCHOWICZ Laurent, Procureur de la République auprès du tribunal judiciaire de La Rochelle a eu lieu le 4 octobre 2022. Considérant le cadre d'évolution du CLSPD en lien avec la Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance (SNPD) et le Plan départemental de prévention de la délinquance, compte tenu des éléments contextuels identifiés à l'échelle du territoire de la Ville, les membres du CLSPD de Surgères ont décidé de constituer trois groupes de travail thématiques :

- Groupe de travail n°1 « Prévention auprès de la jeunesse », animé par Monsieur ROUFFET Laurent, Adjoint au Maire de Surgères délégué à l'Education,
- Groupe de travail n°2 « Prévention des violences intrafamiliales » animé par Madame GRIS Pascale, Adjointe au Maire de Surgères déléguée aux affaires sociales,
- Groupe de travail n°3 « Coordination d'actions locales pour lutter contre les incivilités et favoriser la tranquillité publique » animé par Monsieur AUGÉ Stéphane, Adjoint au Maire de Surgères délégué à la sécurité.

Les trois groupes de travail se sont réunis en fin d'année 2022 et au mois de juin 2023 afin de définir et de développer des axes d'intervention. Le bilan des actions engagées par le CLSPD sera présenté en réunion plénière au mois d'octobre 2023 et sera détaillé dans le prochain magazine municipal.

Des actions concrètes

- Les élèves de 3e du Collège Hélène de Fonsèque ont assisté à la représentation théâtrale de la Compagnie Lune d'Ailes, nommée « *Un Prince pas si charmant* » les 15 et 16 mai 2023.

Sous la forme d'un théâtre-forum et avec la présence de la brigade de gendarmerie de Surgères, de la Maison de Protection et des Familles de Tonnay-Charente et de l'intervenante sociale en gendarmerie de Surgères, les élèves ont pu échanger avec les comédiens sur les thématiques de l'égalité fille-garçon, la parentalité, mais aussi le harcèlement de rue.

Le point de vue de ces collégiens et leurs réactions face à certaines scènes ont permis de mettre en lumière l'importance de l'éducation dans la vie future d'un jeune.

- Le CCAS de Surgères a créé des autocollants « stop aux violences sexuelles et sexistes » possédant un QRcode, qui permet de mettre en relation directe les victimes avec les services de police ou de gendarmerie, en fonction de la localisation.

QUE DIT LA LOI ?

La loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés a modifié le nombre d'habitants au-delà duquel les communes sont dans l'obligation de mettre en place un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) prévu par l'article L. 132-4 du Code de la Sécurité Intérieure (CSI). Ces conseils doivent désormais en effet être créés dans les communes de plus de 5 000 habitants.

DOSSIER HABITAT

L'habitat est une préoccupation majeure pour la Ville de Surgères et la Communauté de Communes Aunis Sud. Le territoire est en effet de plus en plus attractif mais peine à répondre aux besoins en matière de logement. De plus, la limitation de l'artificialisation des sols conduit à privilégier le recyclage foncier, notamment par la rénovation des immeubles en centre ancien.

Dans ce contexte, la règlementation en vigueur impose qu'un logement soit décent, c'est-à-dire qu'il remplisse les conditions suivantes : il est sécurisé, il ne met pas la santé en danger, il contient des équipements essentiels (eau froide et eau chaude, chauffage, coin cuisine,...), il est aéré correctement, il n'a pas d'infiltration d'air, il n'a pas de parasites (cafards, punaises de lit) ou nuisibles (rats). Si un locataire estime que son logement ne répond pas à un ou plusieurs de ces critères, il doit en informer son propriétaire. En cas de difficulté l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) assure une permanence gratuite le 4e jeudi de chaque mois, au Centre Intercommunal d'Action Sociale à Surgères. Si la situation perdure, il est possible d'effectuer un signalement sur la plateforme **« Histologe »**, afin d'informer le pôle de lutte contre l'habitat indigne, les services de la mairie, ainsi que les autres organismes compétents pour apporter des solutions.

Qu'il s'agisse des propriétaires bailleurs, ou des propriétaires occupants, les travaux peuvent nécessiter un accompagnement technique et administratif, voire financier selon les situations. Le service public local de rénovation de l'habitat **Renov'Info Service** apporte des conseils neutres et gratuits, sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, ainsi qu'un accompagnement pour la réalisation de travaux de rénovation performante. Des permanences ont lieu tous les mardis au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Il est également possible de se rendre sur www.renov-info-service.fr ou de contacter le standard téléphonique au 05 46 07 51 99.

Parallèlement à ces dispositifs déjà en place, le bureau d'études SoliHa a été sollicité par la Communauté de Communes Aunis Sud pour réaliser une étude **pré-opérationnelle « Habitat »** sur le territoire Aunis Sud. Cette étude, dont les résultats sont attendus pour janvier 2024, est un préalable indispensable à la mise en place d'un programme d'actions et de financements, matérialisé par la signature d'une convention avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

LE BUS DE **L.E.A**

Conformément aux axes de promotion du Schéma Départemental portant sur l'accompagnement des personnes âgées et handicapées en Charente-Maritime et plus particulièrement l'aide aux aidants, le Département a mis en place, en collaboration avec les acteurs locaux, une action d'information et de prévention itinérante, intitulée « Le bus de LEA – Lieu d'Ecoute pour les Aidants ».

Cette action a pour but de rencontrer, informer et soutenir les aidants qui accompagnent au quotidien un proche fragilisé par la maladie, le handicap et/ou le grand âge.

Le bus de LEA a fait étape à Surgères, à deux reprises cet été sur la Place de l'Europe.

Vous avez raté le bus ? N'hésitez pas à contacter le C.C.A.S. de Surgères au 05 46 07 76 31.

PROGRAMME DE **PRÉVENTION** DE LA DÉPENDANCE ICOPE

La prévention de la dépendance des personnes âgées est un défi majeur pour notre société et une priorité pour l'Agence Régionale de Santé. Développé par l'Organisation Mondiale de la Santé, le programme ICOPE a pour objectif de retarder la dépendance en repérant précocement les facteurs de fragilité chez les seniors.

ICOPE s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, autonomes et vivant à domicile. A partir de tests simples et ludiques, une évaluation des 6 fonctions essentielles (locomotion, état nutritionnel, santé mentale, cognition, audition et vision) est réalisée en auto-évaluation ou par un professionnel (infirmier, kiné, travailleur social...). Si une fragilité est repérée, une évaluation approfondie est réalisée et un suivi personnalisé est mis en place.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le C.C.A.S. de Surgères au 05 46 07 76 31.

LES COLIS GOURMANDS

La distribution des colis s'effectuera le **Mercredi 13 décembre 2023**, dans la salle du Castel Park, entre 10h et 12h et entre 14h et 17h.

Pour rappel, les 2 conditions pour bénéficier du colis sont :

- Avoir 75 ans (ou les avoir dans l'année)
- Être inscrit sur les listes électorales

Octobre **rose**

ACTIONS JEUX OLYMPIQUES 2024

Le 13 septembre 2017, la France apprenait que la Ville de Paris était retenue pour accueillir les Jeux Olympiques 2024. C'est un événement d'ampleur mondiale que nous nous apprêtons à vivre. La Région n'est pas en reste, avec le passage dans quelques mois de la flamme olympique dans les départements voisins de la Charente et des Deux-Sèvres. En Charente-Maritime, ce ne sont pas moins de 3 centres de préparation des sportifs qui ont été validés par l'organisation Paris 2024 (Oléron, la Rochelle et Fouras).

Surgères, terre de culture et de sport, tient bien entendu à apporter sa pierre à l'édifice et à mettre en avant la grandeur des Jeux Olympiques, en organisant des activités autour du sport, notamment en partenariat avec les établissements scolaires. L'objectif étant de faire découvrir ou redécouvrir aux élèves le sport de manière générale, mais surtout dans le but de les faire participer, à leur échelle, à cet événement exceptionnel.

La 4e édition de la manifestation baptisée « les Roses d'Hélène » organisée par la Ville se déroulera le dimanche 1er octobre 2023, en collaboration avec les associations « 1000 Pattes », « Sabots d'Hélène », « SCS Athlétisme » et « U.A.C.I.S. », mais également avec un appui de l'« Orange Bleue ». Cette dernière proposera un échauffement en musique dès 9h00, avant le départ à 9h30 des marches de 3, 5 et 8 km et de la course pédestre de 8 km qui se succéderont depuis l'espace Georges Pompidou, situé à côté de l'école Charles Perrault.

L'objectif est de sensibiliser le public au dépistage du cancer du sein et ainsi de récolter des fonds au profit de « la Ligue contre le Cancer », avec un nombre de participants limité à 500 personnes.

Une participation financière de 10€ sera demandée à chaque participant lors de l'inscription, en échange d'un t-shirt aux couleurs des « Roses d'Hélène ». L'événement est gratuit pour les enfants de moins de 14 ans.

En 2022, ce sont 418 participants qui ont pris le départ, et 4 300 € ont été reversés à « la Ligue contre le Cancer ».

Vous pourrez vous inscrire à la manifestation, le samedi 30 septembre, de 10h00 à 12h00, sur le stand « Octobre Rose » installé sous le passage du marché, ou via le lien suivant, disponible sur le site Internet de la Ville :

www.helloasso.com/associations/club-des-1000-pattes

Les vitrines des magasins, ainsi que quelques rues du centre-ville, seront décorées pour l'occasion, par l'association des commerçants (U.A.C.I.S).

DES VISITES THÉÂTRALISÉES ET UN ESCAPE GAME POUR CETTE **40e ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE !**

Le Parc du Château de Surgères s'est animé d'une fièvre ludique pendant 3 jours pour célébrer le patrimoine vivant, mis à l'honneur cette année.

Des visites théâtralisées animées par Nicolas RAGER, comédien de la Compagnie l'Orée du Bois, ont été organisées pour les écoles le vendredi 15 septembre et pour les familles le dimanche 17 septembre. L'occasion de (re) découvrir l'histoire de Surgères et de ses grands personnages, racontée par les animaux emblématiques vivants dans le parc. Un vrai dialogue de bêtes !

Le samedi 16 septembre, l'Escape Game proposé par l'association l'Outil en Main a transformé le parc en un véritable terrain de jeu pour petits et grands aventuriers.

L'Atelier du Patrimoine en Pays Surgériens a également dynamisé le site avec des visites commentées insolites et des prestations photographiques du patrimoine surgérien.

Les actualités de la Médiathèque Municipale

L'ANIMATION « BÉBÉS LECTEURS »

pour les enfants de 0 à 3 ans repart dès la rentrée pour de nouvelles aventures : le prochain rendez-vous est fixé **le mercredi 18 octobre**

L'HEURE DES HISTOIRES

revient également **le samedi 28 octobre** sous une forme légèrement modifiée pour les enfants de 4 à 7 ans. Ils pourront y retrouver leurs héros préférés et découvrir les nouveaux albums acquis par la médiathèque.

LA RONDE DES HISTOIRES

Dans le cadre de La Ronde des Histoires, en partenariat avec le réseau des bibliothèques Aunis-sud, la médiathèque accueille **Luc Diabira** le **29 septembre à 10h** pour son spectacle musical Le réveil des sons, (pour les enfants de 0 à 3 ans).

RENCONTRES

- Une rencontre avec l'écrivaine **Violaine Bérot** est prévue le **vendredi 6 octobre à 20h30**. Elle vit dans les Hautes-Pyrénées et a écrit une dizaine de livres. Ses romans à l'écriture poétique nous interrogent sur la normalité ou l'anormalité. Ils dévoilent chacun une vie possible en dehors des normes de la société actuelle avec un retour à la nature. Ses textes nous surprennent, ses romans sont très différents d'un titre à l'autre.

- La rencontre habituelle de fin d'année avec la poésie se fera en présence du poète **Thierry Cazals** le **vendredi 24 novembre**. Il rencontrera une classe du collège Hélène de Fonsèque, une classe d'une école primaire de Surgères et une rencontre tout public à partir de 10 ans aura lieu à 20h30.

Toutes les informations et les modalités d'inscription sont à retrouver sur le site internet de la médiathèque : bibliotheque.ville-surgeres.fr.

L'Art et Création

« Il ne faut pas oublier qu'en art on est toujours des débutants »

Veronique Phelippeau, secrétaire vice-présidente.
Sophie Couteau intervenante de l'association l'Art et Création.

L'Art et Création est une association créée en septembre 2000 en hommage à Véronique Adrien, artiste peintre décédée. Le but de l'association est l'expression artistique, et son objectif est de donner des cours de dessin, peinture et autres techniques artistiques.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION ?

Le Conseil d'Administration est composé de 9 personnes et le bureau de 4 : Lucie Guignard la présidente, Noëlle Maurin la trésorière, Véronique Phelippeau la secrétaire vice-présidente et Jeannie Bonnet la vice-secrétaire.

Actuellement il y a 3 intervenantes : Pascale Ruffieux, Nathalie Tirell-Genneson et Sophie Couteau et 70 adhérents. Ce chiffre est en constante évolution au fil des années.

À QUI S'ADRESSE VOS ATELIERS ?

Nos cours sont ouverts à tous. On a des cours de dessin pour les enfants à partir de 6 ans, les adolescents et les adultes. On essaie de les classer plus ou moins par âge afin qu'ils forment ensemble un groupe harmonieux et que les sujets soient adaptés à chaque groupe.

Nos ateliers adultes sont proposés pour des personnes débutantes, amatrices ou confirmées pour que chacun y trouve son compte.

QUAND SE DÉROULENT LES COURS ?

On fonctionne avec 3 sessions de 9 cours par année, uniquement pendant les périodes scolaires.

Le mercredi et le samedi matin sont réservés aux enfants. Pour les adultes, on propose le lundi et mardi après-midi et le vendredi un cours en soirée.

Les cours enfants durent une heure et demie et les séances adultes deux heures.

On propose également des sessions de stage encadrées par des artistes pendant certaines vacances.

COMMENT SE DÉROULENT LES COURS ?

Les intervenants doivent être diplômés d'une École d'Art Supérieure. Ensuite, chacun d'entre eux soumet au bureau son programme et ses propositions artistiques de l'année. On aborde toujours toutes les techniques académiques françaises : la perspective, l'ombre et la lumière, le volume, les dégradés… à travers des sujets divers et variés. Les élèves peuvent tous travailler sur des matériaux différents avec différents mediums : pastels, peinture à l'huile, peinture à l'acrylique, peinture aquarelle, fusain, crayons de papiers, crayons de couleur, collage, sanguine, matière et effets avec des légers reliefs ou parfois aussi des objets en 3D. L'association fournit tout le matériel.

QUEL EST L'OBJECTIF DES ATELIERS ?

Le but des ateliers est de faire des choses que l'on ne ferait pas chez soi, tout en apprenant les techniques académiques traditionnelles. Chaque participant travaille ainsi sur le même sujet. Une fois terminées, nous alignons les œuvres afin de mettre en lumière les diverses formes d'expression artistique, propre à chacun. Chaque thème proposé est avant tout un exercice de pratique.

QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DE VOTRE ASSOCIATION ?

L'Art et Création propose également aux adolescents et jeunes adultes, un accompagnement à l'élaboration de leur book et à la préparation des concours d'École d'Art Supérieure. En exemple, nous avons plusieurs élèves qui sont rentrés à l'école Boulle à Paris, en école d'art appliqué, d'architecture ou encore aux Beaux-Arts. Et ça c'est une fierté pour nous ! C'est un atout majeur pour Surgères, la ville étant éloignée par rapport aux écoles d'arts.

VOUS ÊTES TRÈS IMPLIQUÉES DANS LA VIE LOCALE…

Oui, nous travaillons avec plusieurs organismes : Cyclad, la Médiathèque, la Mairie, l'Office de Tourisme, l'Union des Commerçants ou encore le Surgères Brass Festival. Grâce à ces collaborations, nous avons pu participer à plusieurs projets et événements tels que : la revalorisation d'un conteneur bio-déchets, l'illustration de poèmes, des expositions éphémères, Les Surgériens Ont du Talent…

Quand le temps le permet et que les bénévoles sont disponibles, on propose le samedi matin des expositions sous le passage du marché, où certaines œuvres sont vendues au profit de l'association.

Rejoignez-nous !

atelierartetcreation17@gmail.com
06 19 53 22 46

Les Jolis Mômes

« On favorise tout le monde, on est tous à égalité ici… »

Elodie Sutra, présidente de l'association Les Jolis Mômes.
Sandrine Capelle, animatrice depuis 2002 et directrice de l'association depuis 2009.

Les Jolis Mômes est une association fondée il y a 32 ans. Il s'agit d'un centre de loisirs, aujourd'hui appelé « Accueil de loisirs sans hébergement » (ALSH).

COMMENT FONCTIONNE L'ASSOCIATION ?

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de 9 membres. Le bureau est constitué d'une présidente, d'une vice-présidente, d'une secrétaire et d'une secrétaire suppléante. Tous les membres du Conseil d'Administration et du bureau doivent être adhérents. Nous avons entre 110 et 120 familles adhérentes.

QUELLES SONT VOS CAPACITÉS D'ACCUEIL ?

On est le plus gros centre de la Communauté de Communes en capacité d'accueil.

Jusqu'à maintenant, on avait 47 places les mercredis et les petites vacances, et 70 places pendant les grandes vacances.

On accueille les enfants de 3 à 13 ans, qui sont divisés en 3 tranches d'âge : de 3 à 5 ans, de 6 à 9 ans et de 9 à 13 ans.

Lorsque l'on emménagera dans le nouveau bâtiment, la Maison des Enfants (derrière l'École Jean Jaurès) nous aurons 90 places. C'est un vrai soulagement, car nous recevons plus de demandes que nous avons de places. Nous pourrons ainsi accueillir beaucoup plus d'enfants. L'espace a été pensé de telle sorte que chaque tranche d'âge possède son espace dédié.

QUAND EMMÉNAGEREZ-VOUS DANS LA MAISON DES ENFANTS ?

Nous devrions emménager au mois d'octobre, lors des vacances de la Toussaint, afin de nous laisser le temps de faire tout l'emménagement tranquillement avec les bénévoles et les adhérents.

QUELLES ACTIVITÉS PROPOSEZ-VOUS AUX ENFANTS ?

Comme les écoles, nous sommes tenus d'avoir un projet éducatif qui est décidé par le Conseil d'Administration tous les 4 ans. De ce projet éducatif va découler le planning des activités. Par exemple, dernièrement nous avions 4 grands thèmes : l'intergénérationnel, l'accès à la culture locale, l'accès au numérique et l'environnement.

Dans la Maison des Enfants, une salle informatique est prévue, ce qui permettra de proposer davantage d'ateliers numériques. Nos objectifs sont de favoriser l'accès à toutes sortes d'activités pour tous les enfants et de mettre en avant la découverte.

Nous proposons beaucoup d'activités sportives pour toutes les tranches d'âges, ainsi que des activités manuelles, culturelles et motrices.

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, VOUS PARTICIPEZ À DES PROJETS AVEC LA MAIRIE…

En effet, on participe par exemple à des projets intergénérationnels avec les enfants, comme le colis des aînés. On confectionne chaque année de petits objets que l'on met dans chaque colis, par exemple l'année dernière les enfants ont créé 450 bougeoirs. On se déplace également directement dans les maisons de retraite comme à Saint-Saturnin-du-Bois.

Depuis 3 ans, les enfants fabriquent des décorations pour Octobre Rose.

Ce sont des projets de grande envergure qui sont réalisés sur une grande partie de l'année. C'est très gratifiant pour les enfants, ils sont fiers de montrer à leurs parents ce qu'ils ont fait.

QUELS SONT VOS PROJETS POUR L'AVENIR ?

Nous aimerions construire un projet avec la Micro-Folie qui à ouvert ses portes récemment.

Ouvert les mercredis
des périodes scolaires
et pendant toutes les vacances
frase17.wixsite.com/lesjolismomes
05 46 07 12 41
06 71 51 28 62
centre-loisirs-surgeres@orange.fr

INFO OU INTOX ?

ENVIRONNEMENT

Sur le territoire AUNIS SUD, c'est le domaine des déplacements qui émet le plus de gaz à effet de serre d'origine énergétique.

VRAI

Loin devant les émissions énergétiques liées au résidentiel, à l'industrie, à l'agriculture ou au tertiaire, ce sont les déplacements qui engendrent le plus de gaz à effet de serre d'origine énergétique responsable du réchauffement climatique.

Pour limiter ces émissions, ayons le réflexe dès que c'est possible de privilégier la marche à pied, le vélo ou les transports en commun pour nos déplacements !

ENVIRONNEMENT

L'augmentation de la température de l'air n'a pas d'effet sur la ressource en eau douce.

FAUX

La température moyenne de l'air en Nouvelle Aquitaine a augmenté de plus de 1°C depuis 1960. Cet accroissement accentue l'évaporation de l'eau dans les sols et les rivières, ainsi que les besoins en eau des végétaux. On observe également un raccourcissement de la période de recharge des nappes d'eau souterraine, avec une végétation active plus tardivement en automne et plus précocement au printemps. Par ailleurs, la température des cours d'eau s'élève, l'eau s'appauvrit en oxygène mettant en péril les écosystèmes.

LIBRE DÉBAT

LISTE SURGÈRES POUR TOUS

Malgré un été en demi-teinte, la Gères s'est asséchée. Nous devons préserver l'eau, ressource vitale pour l'Homme, la faune et la flore.

Pour les jeunes, septembre sonne la rentrée scolaire, une nouvelle classe, de nouveaux camarades et professeurs. Pour d'autres, un nouvel élan au cours de l'année.

C'est aussi la période pour s'inscrire dans un club sportif. Pensez au Pass'Sport ! L'activité physique contribue à l'insertion sociale, au dépassement de soi, au respect de l'autre, au maintien de sa santé physique et psychique. Nous saluons les clubs locaux qui offrent la possibilité aux personnes handicapées de pouvoir pratiquer régulièrement une activité physique. Forcés de constater cependant que nos associations ne disposent pas de créneaux suffisants pour s'entraîner et que certaines structures sportives limitent les possibilités d'entraînement et d'évolution.

Bientôt débutera Octobre rose, mois de mobilisation contre le cancer du sein. L'accès à un professionnel de santé et le dépistage demeurent essentiels. La cité d'Hélène accueille aujourd'hui de plus en plus d'habitants, toutefois la majorité ne favorise pas l'arrivée de ces professionnels ni leur maintien.

La municipalité nous présentera prochainement son budget 2024. Celui-ci devra être ambitieux pour nos associations locales, l'environnement, la solidarité, la culture, les mobilités douces.

Contactez-nous : surgeres.engagees.ensemble@gmail.com

Younes Biar, élu municipal et communautaire
Rozenn Petot et Thomas Godeau, conseillers municipaux

LISTE SURGÈRES À GAUCHE

Les services publics sont au cœur de notre quotidien : l'éducation, la santé, l'environnement, la sécurité, la justice, les services à la personne.

Pourtant, les services publics sont dans la ligne de mire des libéraux : lorsqu'une activité du secteur public peut s'avérer juteuse, le marché tente de s'en emparer.

C'est ainsi que les transports par exemple ont été dérégulés et progressivement privatisés.

Des élus de la Région ont décidé d'ouvrir à la concurrence le réseau de transport TER en Nouvelle Aquitaine !

Ce transport journalier doit rester dans son intégralité sous contrôle et gestion publique. On connaît les conséquences de ces choix analogues dans le domaine du transport de marchandises !

Evidemment, la part la moins rentable du secteur public (le logement social, l'hôpital public, l'aide sociale...), tout particulièrement ce qui reste d'accompagnement des publics les moins solvables, n'intéresse nullement les opérateurs privés.

Conséquence en matière de santé, près de 40% de patients ont renoncés à se soigner : en cause, les déremboursements et le défaut d'offre publique de soin.

Nous sommes à un moment de l'histoire où la promotion des biens communs, la solidarité et la coopération sont une exigence pour un développement pacifique de l'humanité.

Dans notre pays, ces différents concepts se condensent en une idée : le service public.

Nathalie Piatto, Conseillère Municipale
Didier Touvron, Conseiller Municipal et Communautaire

THIONNET ÉLECTRICITÉ
SURGÈRES
ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE TERTIAIRE ET BÂTIMENT
Installation neuve et rénovation
Maintenance et dépannage
06 74 21 74 89 thionnet-electricite@orange.fr
Z.I. Ouest - Surgères www.thionnet-electricite.fr

SARL GARAGE PETIT
MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE
44 rue Audry - 17700 Surgères
Tél. 05 46 07 03 04
STATION 7J/7 TOTAL
Dépannage - Spécialiste ALFA-ROMEO
LOCATION Europcar
Vente neuf et Occasion toutes marques

Mon Courtier
Particuliers & Professionnels
Confiez la totalité de vos démarches de recherche de financement à UN SPÉCIALISTE DU COURTAGE CRÉDIT
PRÊT IMMOBILIER, INVESTISSEMENT LOCATIF, PROFESSIONNEL ET MURS COMMERCIAUX, RACHAT DE PRÊT ET REGROUPEMENT DE CRÉDIT
« MERCI
Grâce à vous, nous avons pu obtenir notre crédit avec la mensualité la plus basse, bénéficier de vos conseils et sans avoir à s'occuper des démarches ! »
LE MEILLEUR TAUX POUR VOTRE PRÊT IMMOBILIER
Cédric SCHNELL
06 61 53 83 33
contact@mon-courtier.fr
www.mon-courtier.com

biocoop
Surgères
ZI de l'Ouest, Rue Théodore Tournat - 17700 Surgères
Tél : 05 46 56 64 73 - biocoopsurgeres@gmail.com

SCM
Solution Construction Maison
Constructeur de maisons individuelles
Votre MAISON CLÉS EN MAIN
avec plans personnalisés et prestations de qualité
71, rue Audry de Puyravault • SURGÈRES
Thierry BLAIS : 05 46 50 62 42 • 06 87 58 20 82
www.scm-maison.com - contact@scm-maison.com

LES ARTISANS DE L'EBENE
EBENISTE AGENCEMENT
MOBILIER MENUISERIE
Jean-Charles LHOMME et
Philippe RINTAUD
5, av. François Mitterand - SURGERES
Tél. 05 46 31 05 04
Port. 06 10 04 15 86 - 06 85 26 64 20

VL Décoration
Artisan peintre
Stéphane MILLON
Peinture Int/Ext. • Revêtements muraux • Ravalement
Revêtement de sol • Démoussage • Béton ciré
DEVIS RAPIDE & GRATUIT
05 46 01 75 22 06 10 84 40 75

Glaces fermières
Desserts glacés
La ferme glacée
fabriqués par le paysan au lait de nos vaches
EARL de la Gères
Sylvain & Séverine Lalot
lieu dit Bel Air 17700 Surgères
Magasin 4 place de L'Europe 17700 Surgères
lafermeglacee@gmail.com
06 63 38 50 45
Fabriqué par le paysan 17700 SURGÈRES
@lafermeglaceedelearldelageres

iad
iadfrance.fr
Concrétisons ensemble votre projet immobilier
Marion MICHEAU
06 23 47 59 89
marion.micheau@iadfrance.fr
Votre conseillère immobilier à Surgères et ses environs

multiservices
AUNIS COUP DE POUCE
PETITS TRAVAUX
Intérieur Extérieur
Assistance informatique
DEVIS GRATUIT
06 48 09 06 64
SURGERES
www.auniscoupdepouce.fr

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

Mairie
Ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).
05 46 07 00 23

Service urbanisme
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 ou sur rendez-vous au
05 46 07 46 15

Centre Technique Municipal
ZI Ouest – rue des Compagnons du Tour de France
05 46 07 25 35
Du lundi au vendredi de 8h à 17h

Salles municipales
Castel-Park, Salle du Lavoir, Logis du Lavoir.
Réservation en Mairie
05 46 07 20 10
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Médiathèque Municipale
Square du Château
05 46 07 71 80
Mardi de 16h à 20h ; mercredi de 10h à 12h30 – de 14h à 17h30 ; vendredi de 14h à 18h ; samedi de 10h à 12h – de 14h à 17h
mediatheque@ville-surgeres.fr

Communauté de Communes Aunis Sud
45 avenue Martin Luther King
05 46 07 22 33

Piscine Communautaire André COURAUD
Rue du Stade
05 46 07 03 96

Espace Culturel Communautaire Le Palace
Rue des Trois Frères Nadeau
05 46 07 00 00 (programme) ;
05 46 07 14 30 (administration)
cinema.surgeres@wanadoo.fr

Conservatoire de Musique Communautaire
21 ter rue Julia et Maurice Marcou
05 46 07 04 88

Maison de l'Emploi Aunis Sud
Square du Château 05 46 07 51 66
Lundi : 10h30-12h30 et 13h30-17h30
Mardi et mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h30 • Jeudi : fermé le matin et 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30
emploi@aunis-sud.fr

Maison France Services
Du lundi au mercredi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, le jeudi 13h30 à 17h30 et le vendredi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
surgeres@france-services.gouv.fr
05 46 07 51 66

Syndicat Mixte Cyclad (gestion des déchets)
Siège : 1 rue Julia et Maurice Marcou
05 46 07 16 66
www.cyclad.org
Déchetterie : rue Antonin Gaboriaud

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin
Comptoir Local de Surgères
5 rue Bersot
05 46 01 12 10

La Poste
Place de l'Europe
36 31

SERVICES SOCIAUX

Centre Communal d'Action Sociale - Mairie
05 46 07 76 31
Lundi, mardi, mercredi de 9h15 à 12h et de 14h à 17h30 ;

Centre Intercommunal d'Action Sociale
3 avenue du Général de Gaulle
05 46 52 89 01
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)

Banque Alimentaire
Lieu de distribution : rue des Écoles - 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

Epicerie Solidaire « Au panier partagé »
3 avenue du Général de Gaulle
05 46 52 89 01
(inscriptions sur rendez-vous)

Service Social Départemental et PMI / Antenne de Surgères
1 place Georges Brassens
Service Social et Protection Maternelle et Infantile :
05 46 31 31 60
Centre de Planification et d'Education Familiale (C.P.E.F) :
05 17 83 42 51

A.D.I.L. - Agence Départementale d'Information sur le Logement 17
3 avenue du Général de Gaulle
05 46 34 41 36

C.A.F.
Caisse d'Allocations Familiales
Maison France Services Square du Château. Prendre RDV en ligne via son compte CAF.

C.A.R.S.A.T – Caisse de retraite
3960

C.M.P.P. - Centre Médico-Psycho-Pédagogique
12 rue des Marronnniers
05 46 41 07 46

C.M.P. - Centre Médico-Psychologique
12 rue du 8 mai 1945
05 46 07 17 70

F.N.A.T.H. - Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
Demeure du Régisseur, 1er étage
Permanence 3e mardi du mois de 9h à 11h
05 46 41 24 85

France Alzheimer Charente-Maritime
Antenne de Surgères
Sur rendez-vous au
05 46 92 25 18

Association Valentin Haüy au service des Aveugles et Malvoyants
Demeure du Régisseur
Permanence 2e vendredi du mois de 14h30 à 16h30
05 46 07 22 13 / 05 46 41 26 09

Union Locale CGT
14 rue de la Garenne
09 66 41 58 81

F.N.A.C.A.
4 avenue Saint Pierre
Permanence 3e mardi du mois de 10h à 12h
05 46 41 91 49

C.A.C. - Centre d'Animation et de Citoyenneté
5 rue Jean-Philippe Rameau
05 46 07 16 39
Bouti CAC - Friperie Solidaire
2 rue Neuve
05 46 41 02 25
Achat : mardi et samedi de 10h à 12h / de mercredi à vendredi de 14h à 18h / Don : mercredi de 10h à 12h ou sur rendez-vous

Restaurants du Cœur
rue des Compagnons du tour de France
05 46 41 10 78

Don du sang
Salle de Castel Park
4e mardi de chaque mois
mois impair : 8h30 à 12h30 ;
mois pair : 14h30 à 19h30

Secours Catholique
ZI Ouest ITOO1 - rue Théodore Tournat
05 16 49 72 66
Boutique solidaire ouverte les mardis et jeudis de 14h30 à 17h30 et le samedi matin, de 9h30 à 12h30

Relais 17
4 rue Gaston Migaud - Cell. N°4
05 46 42 30 52

Conseils juridiques
Le Point-Justice La Rochelle-Mireuil (anciennement Maison de justice et du droit)
LA ROCHELLE 05 46 09 92 01
Point d'accès aux Droits
ROCHEFORT 05 46 87 10 62

POUR LES ENFANTS

La Maison des Enfants
Ouverture à partir d'octobre
05 46 07 12 41

« Aux P'tits Câlins » Crèche halte-garderie parentale
21ter rue Julia et Maurice Marcou
05 46 07 79 09

Lola et Compagnie Micro-crèche
ZA de la Métairie
06 84 51 79 78 / 05 46 41 33 45

La Ritournelle (Lieu d'accueil parents/enfants de 0 à 6 ans)
Espace Hector Berlioz
Place Gérard Noël
05 46 07 16 39
Ouvert le mardi de 9h30 à 11h30

Relais d'Assistantes Maternelles - R.A.M.
CDC Aunis Sud
45 avenue Martin Luther King
17700 SURGÈRES
05 46 07 22 33

DIVERS

Culte catholique - Presbytère
43 rue Audry de Puyravault
05 46 07 01 77

Armée (Centre d'Informations, de Recrutement des Forces Armées Terre de La Rochelle) Maison de l'emploi
05 46 50 42 00

Taxis surgériens
Ambulances AURORE
05 46 07 11 33
Valérie AUGE LEBESGUE
Taxiduo
07 78 54 05 49
SRT Taxi N°5 Surgères
06 38 93 41 82

Espace Info Energie Aunis-Vals de Saintonge
5 rue Jean-Philippe Rameau
05 46 07 51 99 / 05 17 26 83 92

POUR LES SENIORS

A2mains
Demeure du Régisseur
05 46 07 24 61
Lundi au vendredi de 9h à 12h
de 13h30 à 17h

Aînés Ruraux « Aînés Surgériens »
14 rue de La Garenne
05 46 07 50 76
Lundi, jeudi et vendredi de 14h à 18h

Union Nationale des Retraités et Personnes Agées (U.N.R.P.A.)
Rue de la Garenne
Permanence samedi de 10h à 12h
05 46 07 50 70

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)
102 rue Audry de Puyravault
05 46 07 07 63
Plateforme 7j/7 : 08 10 60 04 48

Résidence « Les Printanières »
16 rue Barabin - 05 46 31 51 61

Résaunis Santé Social
8 impasse Valpastour
17220 ST MEDARD D'AUNIS
Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) :
05 46 09 73 91
Réseau Gérontologique :
05 46 09 73 08

SANTÉ

Ambulances
Ambulances Aurore
05 46 07 11 33
Nuit, dimanche et jours fériés - composer le 15

Angiologue - Phlébologue
Dr COSTANTINI-NOHRA
05 46 30 00 18

Chirurgiens-dentistes
Dr DEGOUTIN - Dr ARRIVE
05 46 07 23 90
Dr LAUNAY 05 46 07 01 18

Dermatologue
Dr THIEL 05 46 37 04 37

Diététicien
Jérôme CANET
20, avenue Saint-Pierre
06 08 51 70 68

Ergothérapeute
Marie MONGAZON 07 82 39 57 47

Hypnose
Juliette-Kimberley PINTA
07 71 57 50 58

Infirmiers
Cabinet BOUTIN - DUBOURG - DUVAL - PIERRE
05 46 07 22 42
Mathieu FORTIN et Céline BECKERICH
05 46 07 28 98
Aurélie MALLET 06 65 21 72 66
Maïté PAQUET 06 47 32 56 63
Elodie GARRELOU 06 82 92 19 72
Vanessa MAINGARD 06 13 26 80 61

Kinésithérapeutes
Marie CHARRIER 05 46 07 03 92
Frédéric CHEVANCE 05 46 07 03 92
Renaud LAMOTTE 05 46 07 03 92
Stéphanie PICARD 05 46 07 03 92
Estelle MARTINEAU-RABILLER
05 46 07 03 92

Laboratoire d'analyses
Bio17 05 46 07 73 01

Médecins généralistes
Dr ABBADIE 05 82 84 84 94
Drs GUITTET - MOINDREAU - SOULA
05 46 07 15 16
Drs BITAUD - DELAVAULT - VERRIER
05 46 07 28 51
Dr GUIBERT 05 46 07 00 89

Naturopathes
Eric GOUZIEN 07 68 17 93 51
Marie MENDES (+ hypnose)
07 68 30 16 30

Ophtalmologiste
Dr BERTRAND 05 46 07 49 07

Orthophonistes
Sergine LOURDELLE 05 46 07 19 38
Anne LACHAT 05 46 30 86 29
Mélanie GOURDON 06 07 85 56 25

Orthoptiste
Dorothée SCHULHER
05 46 43 30 41 - 06 81 75 24 85

Ostéopathes
Mélanie GROLLEAU 09 53 31 44 13
Keran HELIE 05 16 49 18 59
Sandrine SENELIER 05 46 42 43 90
Léa CAPPELLO 07 83 99 36 01
Marion MOINDREAU 06 98 49 78 83
Mickaël GREZILLIER 05 46 42 43 90
Marie Cécile LONGY 06 79 28 21 79

Pharmacies
De l'Europe 05 46 27 60 60
De l'Aunis 05 46 07 01 08
Du Marché 05 46 07 01 05

Podologues
Laure PICHERIT 05 46 29 07 98
Jean-Stéphane et Christine PETIT
05 46 07 68 40

Psychanalyste
Aude GUÉRIT 06 34 22 58 89

Psychanalyste-hypnose
Nelly BERARD 06 95 29 20 92

Psychologues-Psychothérapeutes
Marie DAGOIS
06 63 39 35 87
Aline RIVAL
05 46 07 06 58
Florence SEIGNOBOS
06 64 31 49 15
Chloé ROBIN
06 13 58 25 01
Sandra BANUS
06 21 68 86 33
Noémi SISTO
06 64 76 45 01

Psychomotricien
Séverine FOUCAUD 07 66 55 56 82

Radiologie - échographie
Imagerie médicale IRSA
05 46 07 33 33

Sages-femmes
Laura LEBLANC 05 46 37 81 67
Laure ROBIN

Sexologue
Sylvie MIGNOTTE 06 98 92 79 46

Sophrologues
Amandine TOUZEAU
07 49 05 92 87
Brice MANINGA
07 50 96 08 29
Régine DOMINICHETTI
07 82 09 85 00

Urgences
Sapeurs-pompiers 18
Gendarmerie 17 ou 05 46 07 00 46
SAMU 15
Portables 112

Urgences Médecins
de 20h à 8h, du samedi 13h au lundi 8h et les jours fériés, composer le 15 pour les urgences vitales ou le 05 46 27 55 20 pour les soins.

Vétérinaires
Clinique vétérinaire du Val de Gères
05 46 07 01 51
Clinique vétérinaire
91 rue Audry de Puyravault
05 46 07 04 32

MAGASINS D'ALIMENTATION OUVERTS LE LUNDI

Boucherie
Mireille et Christophe JOYET (matin)

Boulangeries / Pâtisseries
Le Palais des Gourmandises
Boulangerie-Pâtisserie Brisson
Le Four à Bois Surgérien
Boulangerie-Pâtisserie du Château

Charcuterie
M. Patrice GIRARD (matin)

Epiceries
Bénédicte et Jacky GAUTRET
Mireille et Christophe JOYET (matin)

Restauration à emporter
Surgères Pizza - Bénédicte et Jacky GAUTRET
XL Pizza
Fast & Grill
L'Imprévu
McDonald's
Kpizz

Supermarchés
Intermarché
Aldi
Leclerc
Lidl
U Express

MAGASINS D'ALIMENTATION OUVERTS LE DIMANCHE MATIN

Boucherie
Mireille et Christophe JOYET

Boulangeries / Pâtisseries
Le Palais des Gourmandises
Boulangerie-Pâtisserie Brisson
Boulangerie-Pâtisserie du Marché
Boulangerie-Pâtisserie du Château

Épiceries
Bénédicte et Jacky GAUTRET
Mireille et Christophe JOYET

Épicerie bio
Unis Vert Bio

Pâtisserie
Lotram

Restauration à emporter
L'Atelier à Pizza
Surgères Pizza - Bénédicte et Jacky GAUTRET
McDonald's

Supermarchés
Intermarché
U Express
Aldi
Lidl

LES OPTICIENS KRYS
Guillaume LANAU

94 rue Audry de Puyravault
17700 Surgères
Tél: 05 46 07 21 18
Email: surgeres-puyravault@krys.com

Zone commerciale J-Ph RAMEAU
17700 Surgères
Tél: 05 86 10 60 80
surgeres-zoneleclerc@krys.com

www.krys.com

Votre opticien s'engage

Krys™

Massot Estelle
Réparation
instruments à vent

Sans Couac

2 bis petite rue
Jean Jaurès
17700 Surgères
06.86.55.74.81
sanscouac@gmail.com

SIBCAS

la Charente Maritime

Société Interprofessionnelle des Bouchers et des Charcutiers Abatteurs à Surgères

Viandes en Gros

Abattoirs - ZI Ouest - BP 84 - 17700 SURGERES
Téléphone 05 46 27 60 20 - Fax 05 46 07 30 59

U express Surgères

13 avenue Saint-Pierre, 17700 Surgères

www.uexpress-surgeres.com

U express Surgères 05 46 07 02 37

un magasin coop ATLANTIQUE La coopérative qui appartient à ses clients

U location

24/24 STATION SERVICE

SURG'HAIR coiffure

Tel : 05.46.07.62.62

22 Avenue de la libération
17700 SURGÈRES

MENUISERIE HIOU

FABRICANT SUR MESURE

- Menuiserie (Bois - Aluminium - PVC)
- Aménagement d'intérieur & cuisine
- Charpente - Escaliers - Ossature Bois
- Isolation - Parquets

Rue de la laiterie
Z.A. Le Cluzeau
17700 VOUHÉ

05 46 68 94 95

hiou.menuiserie@wanadoo.fr ■ menuiserie-hiou.com

HABITATIONS & LOCAUX PROFESSIONNELS

Atout Travaux 17 SURGÈRES

Devis Gratuit

MONTAGE TERRASSES BOIS
ABRIS DE JARDIN & PERGOLAS

MONTAGE & POSE D'AMEUBLEMENT
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR
ENTRETIENS DIVERS

Contact: 07.68.17.93.51

Eric Gouzien

Mail: egatoutravaux17@gmail.com

Siret: 837 998 632 00033

Fabricant & poseur - Portes - Fenêtres - Volets - Portails

Menuiserie PRV COMPOSITES

volets & portails aspect bois en PRV

250 Couleurs disponibles !

Le volet isolant composite ISOCOULEURS ©®

SCAN me !

www.menuiserie-prv-17.fr

Particuliers & Artisans

Menuiserie PRV Composites
Surgères et La Rochelle

FABRIQUÉ EN FRANCE

05 46 07 57 81

Mail: contact@prv-composites.com

RGE QUALIBAT Votre label de fiabilité

Association d'Aide à l'Emploi
prêt à rendre service
www.association-aide-emploi.fr

Particuliers, entreprises, collectivités

Pour tous vos besoins entretien de la maison ou de locaux professionnels, petit bricolage, jardinage, préparation de repas, garde d'enfants (de plus de 3 ans), aide administrative...

Mise à disposition de personnel

SURGÈRES 06 79 07 61 90
AIGREFEUILLE 05 46 27 53 07

*50% de crédits d'impôts **

**sous conditions et uniquement pour les services à la personne*

Avance immédiate du crédit d'impôt

SURGERES MEDICAL

- Vente et location de matériel médical à domicile
- Orthopédie

Livraison gratuite à domicile et Service après-vente

6 rue Audry de Puyravault 17700 SURGERES
Tél. 05 46 27 60 65
surgeres.medical@wanadoo.fr
www.surgeres-medical.rfr

TRANSTERRASSEMENT

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Tél : 05 46 07 38 48 - Mail : surgeres@transterrassement.fr

Z.I ouest - 17700 SURGERES - www.transterrassement.fr

Simple et facile ! Vos courses en 5 minutes dans votre coffre

leDRIVE Intermarché

Nous vous laissons le choix parmi plus de 10 000 produits !

OUVERT 7J/7 à SURGERES

Avenue François Mitterrand - 05 46 07 26 26

BRICO MARCHÉ

SURGÈRES - TÉL. 05 46 28 93 51

E.Leclerc Surgères

GALERIE MARCHANDE E.LECLERC SURGÈRES

- espace culturel E.Leclerc
- BRIAL bijoux & montres
- PRESSE FDJ
- Cordonnerie
- Leonidas Fresh Belgian Chocolates
- case part by E.Leclerc Surgères
- Tāmāa Restauration
- Location E.Leclerc
- 22 LE SALON
- BEAUTY SUCCESS Bien-être & belle humeur !
- DU PAREIL ...au même
- Optic 2000

ZONE COMMERCIALE J.P RAMEAU

- JARDI E.Leclerc
- nos animaux E.Leclerc
- LAVERIE PRESSING LIBRE SERVICE Relais colis
- Angie
- Mr.Bricolage
- McDonald's
- MACIF
- @dos
- chaussea.
- CENTRAKOR
- L'Orange Bleue
- AUTOVISION CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
- LA HALLE Mode & Accessoires
- Krys Vous allez vous aimer
- Speedy
- MEN' Shop

ZONE INDUSTRIELLE OUEST

E.Leclerc DRIVE

CHOISISSEZ VOTRE CRENEAU, ON S'OCCUPE DU RESTE.

NOUVEAU E.Leclerc Chez Moi

Livraison à Domicile

Surgères
Ma ville

Benedict Kloeckner, violoncelle,
samedi 5 août 2023 "Festival Sérénade"

SURGÈRES la ville
Mairie • Square du Château • BP 59 • 17700 SURGÈRES • Tél. 05 46 07 00 23 • mairie@ville-surgeres.fr
www.ville-surgeres.fr • Suivez-nous sur les réseaux sociaux !